



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

P R I X N A T I O N A L D'EXCELLENCE

6^{ème} édition

06 AOÛT 2018 • PALAIS DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE



L'Excellence pour atteindre l'Emergence

*“Ce n'est pas l'abondance,
mais l'excellence qui est richesse.”*



Joseph Joubert



S.E.M. ALASSANE OUATTARA

Président de la République de Côte d'Ivoire

“

Notre pays continue sa marche vers le développement et la prospérité... Dans cette perspective, nos efforts individuels et collectifs, nos intelligences et nos forces sont nécessaires autour des valeurs cardinales de travail, de persévérance, de courage et de recherche de l'Excellence.

La célébration de l'Excellence devant la Nation tout entière, vise à mettre en exergue les Ivoiriennes et les Ivoiriens qui, par leurs performances, sont des modèles pour les générations actuelles et futures.

”



Prix d'Excellence 2018



“

Notre marche vers l'émergence et notre quête d'une Côte d'Ivoire toujours prospère ne sont pas vaines car les résultats enregistrés montrent que notre pays est sur la bonne voie.

En effet, notre économie est solide et offre de nombreuses perspectives à notre jeunesse.

Par ailleurs, nous avons su retrouver, en peu de temps, notre place dans le concert des Nations.

Je suis conscient que nous devons poursuivre nos efforts ; nous devons faire encore plus pour continuer d'améliorer le quotidien de tous nos compatriotes.

L'objectif de transformation économique et sociale que nous appelons de tous nos vœux, ne peut se faire sans l'engagement ferme et l'union de tous les Ivoiriens autour des valeurs qui nous sont si chères. Je veux citer notamment la Paix, la Justice, la Cohésion Sociale ou encore le Travail et le Mérite comme moteur de l'ascension sociale.

”

M. AMADOU GON COULIBALY

Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'EXCELLENCE EN 4 POINTS

1

Un Comité National de la Journée Nationale de l'Excellence présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

Il a pour mission d'organiser la Journée Nationale de l'Excellence et la remise de prix aux acteurs de la vie socio-économique et administrative, ayant fait preuve d'exemplarité dans l'accomplissement de leurs activités. Il valide les travaux du Comité Technique chargé de l'examen des rapports de sélection et propose la liste des lauréats.

Soixante-dix-sept (77) lauréats nationaux.

Il s'agit d'assurer la promotion du secteur privé, des missions régaliennes de l'Etat (défense, sécurité intérieure, justice, santé, administration territoriale, etc.), des collectivités locales, du service public et de la société civile (jeunesse scolaire et estudiantine, sportifs, artistes, ...). Ils sont répartis comme suit :

2

- 12 Femmes
- 30 Hommes
- 01 Couple
- 08 Structures publiques
- 18 Entreprises privées
- 02 Sociétés coopératives
- 04 Associations de développement
- 02 Organisations non gouvernementales

Ces lauréats recevront des mains de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République, un trophée, un diplôme et un chèque d'un montant de dix millions de francs CFA.

3

Les lauréats classés 2^{ème} et 3^{ème} recevront leurs récompenses au cours de cérémonies éclatées qui seront organisées dans les différents ministères.

4

Une cérémonie solennelle de remise de Prix d'Excellence par S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République, le 06 août 2018.



*Les Lauréats Nationaux
de l'Édition 2018*



SERGEANT SÉRI ZÉLI MARCELIN

Matricule 001-01-48842

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Détenir le maximum de notations annuelles « élite » durant les quatre dernières années ;
2. Avoir été décoré ;
3. Avoir mené une action d'éclat ;
4. Etre de bonne moralité ;
5. Etre discipliné ;
6. Avoir été auteur d'un acte de bravoure ;
7. Avoir une bonne tenue et une très bonne présentation.

MOTIVATION DU CHOIX

Le Sergent SÉRI Zéli Marcelin, matricule 001-01-48842 a été classé 1^{er} avec la moyenne de 18,31/20. Issu du contingent 2002/2A, ce Sous-Officier est titulaire des certificats d'armes N°1 et N°2 de l'infanterie.

En 2012, il est affecté à l'Unité de Commandement et de Soutien (UCS), en qualité de Secrétaire au Bureau Emploi Opération de l'Armée de Terre. Dans ce service, ce sous-officier fait preuve d'une exemplarité remarquable et d'un sens aigu du devoir dans l'accomplissement de ses tâches quotidiennes.

Travailleur infatigable, de tenue et présentation correctes, ce militaire accomplit son devoir avec détermination et abnégation. Son ardeur au travail et sa discipline au sein de son service et dans son unité en général, témoignent de l'amour qu'il porte au métier des armes qui, à n'en point douter, constitue une vocation pour lui.

Le sergent SÉRI Zéli Marcelin, par sa disponibilité, son courage, sa discipline et son ardeur au travail, donne entière satisfaction à ses supérieurs hiérarchiques. Il est un exemple pour la troupe en général et, le modèle « du soldat nouveau » tant prôné par Son Excellence Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire.



CAPITAINE DJESSAN BI GOKON RICHARD

*Chef de la Cellule Anti-drogue à la cinquième Légion
de Gendarmerie Territoriale de San-Pedro*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Etat d'entretien de l'unité ;
2. Etat d'entretien et de suivi des infrastructures et des matériels de l'unité ;
3. Résultats sportifs obtenus ;
4. Résultats aux examens et concours ;
5. Discipline au sein de la structure ;
6. Esprit de solidarité et de cohésion au sein de la structure ;
7. Etre vainqueur du sondage réalisé à cet effet.

MOTIVATION DU CHOIX

Le Capitaine DJESSAN BI Gokon Richard est un officier militaire calme, affable et d'une moralité irréprochable. Chef de la Cellule Anti-drogue à la cinquième Légion de Gendarmerie Territoriale de San-Pedro, son amour pour le travail bien fait justifie les félicitations à lui décernées par le Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale. Cet officier s'est vite engagé dans la lutte contre la drogue et les stupéfiants, domaine dans lequel il fait ses armes de 2012 à 2018.

Il a dirigé des opérations de destruction de fumoirs :

- En 2014, un (01) champ de cannabis à Djiminisso S/P de Marabadiassa et sept (07) fumoirs dans la Commune de Bouaké ;
- En 2015, treize (13) fumoirs ;
- En 2016, vingt-deux (22) fumoirs à Bouaké, (02) à Katiola, à Niakara et deux (02) à Tafiré ;
- En 2017, dix-neuf (19) fumoirs à Bouaké, à Niakara, à Béoumi à Katiola.
- En 2018, quinze (15) fumoirs à San Pedro – Sassandra - Gabiadji.

En somme, la qualité du travail de cet officier force l'admiration de ses chefs et rehausse l'image de la Gendarmerie Nationale dans la lutte contre les stupéfiants.



ECOLE DE GENDARMERIE D'ABIDJAN

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Etat d'entretien de l'unité ;
2. Etat d'entretien et de suivi des infrastructures et des matériels de l'unité ;
3. Résultats sportifs obtenus ;
4. Résultats aux examens et concours ;
5. Discipline au sein de la structure ;
6. Esprit de solidarité et de cohésion au sein de la structure ;
7. Etre vainqueur du sondage réalisé à cet effet.

L'École de Gendarmerie d'Abidjan, placée sous le commandement du Colonel BAKAYOKO Lassana, présente un aspect général satisfaisant. La discipline, la cohésion et la qualité de l'enseignement dans un bon environnement sécuritaire, sont autant de valeurs privilégiées par cette institution de la Gendarmerie Nationale.

En effet, cette école se démarque particulièrement par la qualité des sports pratiqués et couronnés par les nombreux trophées remportés de 2014 à 2018. L'hymne et le sermon de cette institution militaire sont mis en exergue par les valeurs de civisme, de loyauté et de dévouement à la patrie.

En terme d'innovation, l'École de Gendarmerie d'Abidjan a équipé les salles de télévision et d'informatique des stagiaires féminins. Le commandement de cette école a également renforcé la sécurité interne et externe de la caserne. Il poursuit les travaux de réhabilitation et d'entretien des infrastructures initiés dès la fin de la crise post-électorale. Ceux-ci portent sur les réseaux d'eau, de téléphone et d'électricité.

En conclusion, les efforts fournis par l'École de Gendarmerie d'Abidjan dans les domaines de la formation, du sport, de la discipline, de la cohésion, de la réhabilitation et de l'entretien des infrastructures rehaussent son image et contribuent au rayonnement de la Gendarmerie Nationale.



M. GOUN GERMAIN FRANÇOIS

*Préfet de Région,
Préfet du Département d'Odiénné*

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualités personnelles :
 - Tenue et présentation ;
 - Sens de responsabilité et de commandement ;
 - Esprit d'ouverture.
- Aptitudes professionnelles :
 - Connaissance et conscience professionnelles ;
 - Capacité de commandement, d'analyse et de conception ;
 - Sens du service public et esprit d'innovation ;
 - Intégrité et respect de la déontologie.
- Sens des relations humaines et esprit managérial :
 - Relations avec les collaborateurs et organisation des services ;
 - Relations avec les usagers et la population ;
 - Capacité d'innovation.
- Esprit managérial :
 - Sens de l'organisation des services ;
 - Bonne répartition des tâches ;
 - Capacité d'anticipation.
- Esprit d'initiative et d'innovation.

Après avoir servi à la tête des Départements de Sakassou et de Bondoukou, Monsieur GOUN est depuis 2016 Préfet de la Région du Kabadougou, Préfet du Département d'Odiénné. Monsieur GOUN jouit d'une notoriété incontestable au sein du Corps Préfectoral. Auréolé d'une longue carrière, il n'a jamais fait l'objet de réprimande et de sanction.

Son esprit d'initiative et sa pertinence au jugement lui confèrent le statut de modèle au sein de la corporation. A Bondoukou, il a su juguler la crise larvée entre le Roi des Bron et ses sujets qui ont tenté de le destituer. A Odiénné, il gère avec tact les incidents récurrents aux frontières avec le Mali et la Guinée, ainsi que les contestations au sein des communautés dans la région.

La désignation du Préfet GOUN Germain François constitue la récompense méritée d'un haut cadre de l'Administration publique ivoirienne, acharné au travail et ayant une conscience élevée de l'intérêt général.



M. ELLOH WODJÉ RAYMOND

Commissaire Divisionnaire de Police

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Qualités personnelles :
 - Tenue et présentation ;
 - Sens social et relations humaines ;
 - Pertinence du jugement ;
 - Esprit d'ouverture ;
 - Capacité à vivre et à travailler dans un groupe.
2. Qualités administratives :
 - Assiduité et ponctualité ;
 - Connaissances professionnelles ;
 - Conscience professionnelle ;
 - Spontanéité dans la décision ou esprit d'initiative ;
 - Animation du service ;
 - Sens d'organisation et d'entretien des locaux du service ;
 - Capacité d'anticipation.

MOTIVATION DU CHOIX

Le Commissaire Divisionnaire de Police ELLOH Wodjé Raymond, a gravi tous les échelons de la chaîne de Commandement de la Direction de la Police Criminelle, passant de chef de section à Sous-directeur des enquêtes criminelles, puis au poste de Directeur de la Police Criminelle en 2015 jusqu'à ce jour.

Il a su organiser son service pour faire face à la grande criminalité dans le District d'Abidjan et s'est illustré, avec ses hommes, par le démantèlement de plusieurs réseaux de redoutables bandits, d'enlèveurs d'enfants et par l'élucidation d'un grand nombre d'enquêtes complexes.



M. DIOMANDE LASSINA

Président du Conseil Régional du Bafing

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Organisation de la collectivité territoriale ;
2. Prestations, produits et réalisations de la collectivité ;
3. Organisations du cadre de vie.

MOTIVATION DU CHOIX

Elu en 2013, Président du Conseil Régional du Bafing, M. DIOMANDE Lassina œuvre au quotidien à la formation et au renforcement de l'Administration régionale.

En outre, ses actions visent notamment l'augmentation des ressources propres de la collectivité territoriale, à travers des actions de sensibilisation des populations au civisme fiscal.

Il participe également activement à l'autonomisation des jeunes et des femmes.

Ses principaux investissements portent sur la construction d'écoles primaires, de collèges et de plusieurs centres de santé.



M. MAKONGA KUMOU

Secrétaire des Affaires Etrangères en charge de la Coopération au Développement Industriel et des Infrastructures à la Mission Permanente de la Côte d'Ivoire à Genève, en Suisse

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Compétence ;
2. Intégrité morale ;
3. Conscience professionnelle ;
4. Discrétion ;
5. Vertu de l'Ivoirien Nouveau : discipline, assiduité, ponctualité, esprit civique, tenue, présentation.

MOTIVATION DU CHOIX

Titulaire d'un Bachelor en Sciences diplomatiques de l'Institut Diplomatique de Paris et d'un Certificat du Cycle Moyen de l'ENA, M. MAKONGA Kumou a débuté sa carrière en 1992 au Département Central du Ministère des Affaires Etrangères. Il y a occupé plusieurs fonctions, notamment à la Direction du Protocole d'Etat, à la Direction Afrique et à la Direction Asie et Moyen Orient.

Habitué des grandes rencontres multilatérales, il a en charge, entre autres, les dossiers de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), en qualité d'expert au sein de la Coordination du Groupe des pays africains.

Il a géré plusieurs dossiers dont celui relatif à l'élection d'un Ivoirien au poste de Directeur Général de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), à la satisfaction du Gouvernement ivoirien, au moment où celui-ci s'emploie à promouvoir les cadres ivoiriens dans les Organisations internationales.

C'est grâce à la pertinence des arguments développés par ce diplomate talentueux, et à sa parfaite maîtrise des rouages de l'OMPI, que notre pays a pu conserver son mandat.

Discret, travailleur et discipliné, il fait preuve d'une efficacité remarquable dans la conduite des dossiers, contribuant ainsi à faire valoir les positions de la Côte d'Ivoire.



MME ACKAH SOMAH DOROTHÉE

*Secrétaire de Direction à l'Ambassade de Côte d'Ivoire
en Guinée Equatoriale*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Compétence ;
2. Intégrité morale ;
3. Conscience professionnelle ;
4. Discrétion ;
5. Vertu de l'Ivoirien Nouveau : discipline, assiduité, ponctualité, esprit civique, tenue, présentation.

MOTIVATION DU CHOIX

Madame ACKAH Somah Dorothée est entrée au Ministère des Affaires Etrangères en 2006. Elle est passionnée du travail bien fait et fait preuve d'une disponibilité remarquable. Elle s'acquitte de ses tâches avec dévouement, loyauté, intégrité et discrétion totale, contribuant ainsi au bon fonctionnement de l'Ambassade.

Elle épouse les qualités recommandées à tout agent devant servir au Ministère des Affaires Etrangères, où tout est sujet à un comportement exceptionnel.

Ses compétences ont été très utiles dans la mise en place des services de l'Ambassade de Côte d'Ivoire à Malabo, où elle a pris part à l'ouverture de la Mission.

Dynamique, elle facilite la communication entre l'Ambassade et l'Administration équato-guinéenne et contribue au rayonnement de la diplomatie ivoirienne dans ce pays.

Sollicitée pour mettre ses compétences au service de la nouvelle Mission Diplomatique de Côte d'Ivoire à Malabo, elle a réussi parfaitement à accompagner l'Ambassadeur dans l'exercice de ses fonctions de représentation.



ALLUI LOUKOU CHRIST JERIEL

Elève

CRITÈRES DE SÉLECTION

Meilleur Total Général Pondéré (TGP) et supérieur à 153 points/170 (18/20 de moyenne).
Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère.

MOTIVATION DU CHOIX

ALLUI Loukou Christ Jeriel, matricule 18127860P, est né le 25 décembre 2007 à Ehania.

Il a fréquenté l'EPP Ehania 8 de l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Maféré, dans la Direction Régionale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle d'Abolisso.

Durant son parcours scolaire, il a toujours été dans le peloton de tête. À l'examen du CEPE/Entrée en 6ème il a obtenu un Total Général Pondéré (TGP) de **166,73 points sur 170** ; soit **19, 62/20 de moyenne**.

ALLUI Loukou Christ Jeriel est un élève respectueux, studieux et courageux qui participe à toutes les activités socio-culturelles et sportives organisées par son école.

Il a été primé comme meilleur élève de sa promotion au niveau régional à Adiaké, en cette année scolaire 2017-2018.



Mlle YASSOUA KENZA MARIE EMMANUELLE

Elève

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Meilleure moyenne nationale (supérieure ou égale à 16/20) ;
2. Mention très bien ;
3. Note de conduite supérieure ou égale à 15/20.

Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

MOTIVATION DU CHOIX

YASSOUA KENZA Marie Emmanuelle Ahou, matricule 14035576Q, est née le 11/09/2003 à Cocody. Elle est inscrite au Lycée Ste Marie de Cocody.

Elle a connu une progression excellente dans son cursus scolaire. Ses moyennes observent une courbe croissante et régulière de la sixième à la troisième :

- 6^{ème} : 16,83 de moyenne ;
- 5^{ème} : 16,95 de moyenne ;
- 4^{ème} : 16,96 de moyenne ;
- 3^{ème} : 17,50 de moyenne.

Elle est admise au BEPC avec un total pondéré de **198,2 sur 220 points**, soit **18,02/20 de moyenne**.

Mademoiselle YASSOUA KENZA Marie Emmanuelle Ahou, est une élève, travailleuse et entreprenante, très active dans les activités extrascolaires. Elle a participé à plusieurs concours dont le prix Houphouët-Boigny de mathématiques et Miss mathématique de la Société Mathématique de Côte d'Ivoire. Elle a été aussi sélectionnée depuis la classe de 6^{ème} pour prendre part aux stages de préparation des olympiades en mathématique.

Elle participe depuis l'année scolaire 2016-2018 au projet Sciences, Technologies, Ingénieries, Arts et Mathématiques (STEAM) initié par l'Ambassade des États-Unis.

C'est une élève généreuse. Elle contribue aux œuvres de bienfaisance envers le personnel du lycée et participe aux collectes des dons dans le cadre de l'Association Ivoirienne Raoul Folleraux.



Mlle SEKA MARIE JOELLE NELLY

Elève

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Meilleure moyenne nationale (supérieure ou égale à 14/20) ;
2. Mention bien au moins ;
3. Note de conduite supérieure ou égale à 15/20.

Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

MOTIVATION DU CHOIX

SEKA Marie Joëlle Nelly, matricule 11138112M, est née le 14 juillet 2002 à Dabou. Elle est inscrite au lycée Sainte Marie de Cocody, dans la Direction Régionale de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle d'Abidjan 1.

Son parcours scolaire, de la seconde à la Terminale est ponctué par les moyennes suivantes :

- 2nd : 12.95 de moyenne ;
- 1^{ère} : 13.85 de moyenne ;
- T^{le} : 14.75 de moyenne.

Cette progression est couronnée par son admission au Bac série D avec la mention Très bien et un total pondéré de **345/400 points**, soit **17.70/20 de moyenne**.

SEKA Marie Joëlle Nelly est une élève constante et régulière dans son travail. Elle affiche une bonne conduite au sein de son établissement. Dotée d'un sens élevé de la solidarité et du partage, elle est prompte à venir en aide à ses camarades en difficulté, surtout au plan scolaire. Elle a pris une part très active dans la collecte de dons faits à la PMI de Cocody et dans la construction de latrines pour l'école primaire publique « d'Anyama Débarcadère » qui n'en disposait pas. C'est une élève volontaire et déterminée qui affiche une progression constante dans son évolution. Elle force l'admiration de tous.



KAMBOU KOUNGORO FÉLICIEEN

Elève

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Meilleure moyenne nationale (supérieure ou égale à 14/20) ;
2. Mention bien au moins ;
3. Note de conduite supérieure ou égale à 15/20.

Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

MOTIVATION DU CHOIX

Né le 07 mars 1999 à Grand Lahou. KAMBOU Koungoro Félicien, est régulièrement inscrit sous le matricule 11064507M, au lycée Technique de Bouaké, dans la Direction Régionale de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Bouaké 2.

Durant les trois années passées dans cet établissement, il a toujours occupé le premier rang de sa classe au classement annuel. Ses moyennes évoluent en crescendo de la Seconde à la Terminale :

- 2nd : 12.83 de moyenne ;
- 1^{ère} : 14.25 de moyenne ;
- T^{le} : 15.98 de moyenne.

Il a obtenu le Bac avec la mention Bien, en totalisant **383/480 points**, soit **15.95 de moyenne**.

Elève travailleur et assidu, KAMBOU Koungoro Félicien dispose de bonnes aptitudes qui lui assureront un bon cursus au niveau de l'Enseignement supérieur.

Il a une bonne conduite et est apprécié de tous dans son établissement où il est présenté comme un modèle à suivre pour ses camarades.



ORPHELINAT DE GARÇONS DE BINGERVILLE

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

I. CRITÈRES D'ORDRE GÉNÉRAL :

1. Ponctualité ;
2. Assiduité ;
3. Respect de la hiérarchie ;
4. Courtoisie.

II. CRITÈRES D'ORDRE SPÉCIFIQUE :

1. Probité morale ;
2. Disponibilité ;
3. Dévouement à la tâche ;
4. Engagement personnel ;
5. Application systématique des règles d'hygiène ;
6. Soucis de protection et de sécurité des enfants ;
7. Relations personnelles avec les enfants ;
8. Rapport de courtoisie avec les autres ;
9. Propreté de la maman.

L'Orphelinat de Garçons de Bingerville est un établissement de protection et de remplacement, conforme aux normes et standards en matière de prise en charge des enfants.

La prise en charge est de type familial et se déroule dans des conditions d'accueil et d'hébergement adaptées ; elle offre aux pensionnaires, un cadre d'encadrement avec une représentation des visages parentaux que sont les pères et mères.

Les projets d'établissement tant au niveau social, éducatif que pédagogique sont pertinents et précis.

Les infrastructures sur le plan environnemental garantissent des normes de protection et de sécurité.

Les enfants sont protégés contre les risques de toutes les formes de violences et sont pris en charge sur le plan médical, vestimentaire, alimentaire et psychosocial, avec la mise en place de cellules dites spécialisées en appui aux services classiques existants.

Il existe une bonne cohésion d'ensemble de l'équipe de cet établissement .

Tous ces acquis peuvent faire de cet établissement une structure de référence pour l'ensemble des établissements publics et privés ayant pour vocation la prise en charge des enfants en situation de handicap.



MME MENSAH AKEH BRIGITTE

Avocate, Fondatrice de l'ONG Mouvement Ivoirien des Citoyens Handicapés (MICH)

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

- I. Sens des responsabilités et des relations humaines :
 1. Rigueur ;
 2. Qualités managériales ;
 3. Connaissance de la nature et du domaine de l'action de solidarité et de cohésion sociale ;
 4. Sens de l'empathie.
- II. Reconnaissances ou distinctions.
- III. Impact de l'action sur la/les cibles d'intervention :
 1. Nombre de conflits, litiges résolus (rôle dans leur gestion) ;
 2. Assistance en faveur des personnes démunies ou sinistrées.
- IV. Sens de responsabilité et des relations humaines.
- V. Civisme et intégrité.
- VI. Conscience professionnelle.
- VII. Engagement personnel :
 1. Rapport aux actions sociales en faveur des personnes vulnérables ;
 2. Degré d'implication dans des actions communautaires à caractère humanitaire ;
 3. Investissements consentis (financiers, matériels, physiques, humains).

Madame MENS AH Akeh Brigitte est née le 26 octobre 1964 à Abidjan Plateau. Ancienne élève du lycée Sainte Marie de Cocody, Brigitte Aké Mensah y a obtenu son baccalauréat en 1985.

En 1996, elle obtient, le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA). En 2003, frappée par une méningite, l'Avocate est victime d'une paralysie complète de tous ses membres. Handicapée visuelle (Madame Mensah est aveugle depuis 2005). Soucieuse du bien-être de ses semblables, elle fonde en 2011 l'ONG Mouvement Ivoirien des Citoyens Handicapés (MICH) dont elle est la Présidente.

Devenue un modèle pour les personnes en situation de handicap, cette femme au moral d'acier, a su montrer qu'elle a aussi une âme généreuse. Elle n'hésite pas à assister certains clients qui viennent la solliciter pour défendre leur cas.

Elle est une référence de résilience de la femme en situation de handicap et montre qu'il est possible de tenir un rôle important dans la société, quel que soit son état.

Son acharnement à reprendre le dessus sur le sort implacable, sa volonté de se mettre au service des autres en dépit de son handicap, la leçon de vie que représente le cas Brigitte MENS AH et la symbolique de sa résilience, ont milité en sa faveur.



FAMILLE KOUADIO MODESTE

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Unité du couple et de la famille
 - Règne de l'harmonie et de la cohésion familiale
 - Solidarité et générosité
 - Gestion conjointe et rationnelle du budget familial
 - Gestion des tâches domestiques
 - Responsabilité parentale
2. Relations sociales
 - Participation à la vie communautaire
 - Solidarité et générosité
 - Acceptation des autres avec leurs différences
3. Service à la communauté
 - Existence d'actions ou de projets à l'endroit de la communauté
 - Impact de ces actions sur l'environnement (social, cadre de vie)

M. KOUADIO Modeste, Professeur d'Enseignement Secondaire, de Physique Chimie et son épouse, Assistante Sociale et Educatrice Spécialisée, parents de deux enfants, contribuent fortement à mettre en place des Comités de Protection Enfant (CPE) et des Groupements d'Enfants (GE) dans les villages de la région.

La famille KOUADIO est fortement impliquée dans les actions de promotion et de protection des enfants. Tous deux sont engagés dans des programmes de protection des enfants à travers des actions bénévoles de relèvement du niveau de plusieurs dizaines d'enfants ayant un faible résultat scolaire par des actions de soutien scolaire pour lutter contre l'échec en milieu scolaire.

En outre, ils mènent des actions de lutte contre les grossesses en milieu scolaire dans la région de l'Indénié-Djuablin.

Ils sont tous membres fondateurs et membres actifs d'une ONG, Vision Nouvelle. Monsieur KOUADIO en tant que chargé de programme et Madame en tant que Directrice Exécutive et Chef de Projet de l'ONG Vision Nouvelle dont la devise est « l'Enfant notre priorité ».

Tous deux acteurs terrain, ils parcourent les villages pour sensibiliser les parents d'élèves, les jeunes et les enfants sur les droits de l'Enfant. C'est ainsi qu'ils ont pu bénéficier de l'appui de l'ONG internationale Save The Children qui accompagne leur ONG sur plusieurs actions depuis 2008.



COUR D'APPEL DE DALOA

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Nombre de décisions rendues et signées ;
2. Nombre de dossiers en souffrance ;
3. Nombre de procès-verbaux reçus et réglés ;
4. Nombre de dossiers d'informations reçus et réglés ;
5. Nombre de dossiers civils reçus et réglés ;
6. Ponctualité et assiduité dans la tenue des audiences ;
7. Capacité d'initiative et d'innovation du Chef de Jurisdiction ;
8. Environnement de travail (entretien du cadre de travail, qualité des relations humaines, sécurité des personnes et des biens) ;
9. Niveau de satisfaction des usagers.

La COUR D'APPEL DE DALOA a fait l'objet d'un rapport très favorable de l'Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires qui relève une efficience dans la gestion et le traitement des dossiers, le tout dans un excellent environnement de travail. Elle bénéficie également d'une opinion favorable des usagers, recueillie au moyen de boîtes à suggestions installées dans les différentes juridictions par le partenaire technique et financier ProJustice-USAID.

L'excellence des notes obtenues et la qualité du dossier de candidature constituent les éléments qui ont présidé au choix de cette juridiction.



LE GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE BOUAKÉ

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Bonne tenue des registres ;
2. Disponibilité des décisions et autres actes de Justice ;
3. Environnement de travail (entretien du cadre de travail, qualité des relations humaines) ;
4. Bonne gestion des scellés et des consignations judiciaires ;
5. Capacité d'initiative et d'innovation du Greffier en chef.

Le GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE BOUAKE se distingue par la qualité du dossier de candidature comprenant la production d'une revue juridique et celle d'informations relatives au délai de traitement de chaque dossier.

Il a fait l'objet d'un rapport très favorable de l'Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires qui relève une efficience dans la gestion et le traitement des dossiers, le tout dans un excellent environnement de travail. Il se singularise en outre par l'excellence des notes obtenues.

La gestion efficace du Greffe est caractérisée par la disponibilité des décisions et des actes de justice, la bonne gestion des scellés et des consignations judiciaires, sous l'autorité du Greffier en chef qui fait preuve d'une excellente capacité d'initiative.



ALLIANCE BORDERLESS

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Les actions posées en faveur de la paix ;
2. Les actions en faveur du rapprochement des peuples pour/par la libre circulation des personnes et des biens ;
3. Les actions économiques et de développement pour la consolidation de l'intégration africaine ;
4. Les actions en faveur de la promotion de la cohésion sociale entre les Ivoiriens et les communautés africaines.

Créée en mai 2011, Alliance Borderless (Alliance sans frontières) a pour but de promouvoir la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux en Afrique de l'Ouest, en vue d'intensifier les échanges commerciaux inter-régionaux, conformément aux dispositions réglementaires de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Elle œuvre à la facilitation des échanges et la défense des intérêts de la société civile et du secteur privé, à travers (i) le plaidoyer auprès des Administrations et Gouvernements des Etats ; (ii) la gouvernance routière par la sensibilisation pour l'élimination des barrières non tarifaires dont les tracasseries routières ; (iii) l'animation d'un réseau de Centres Frontaliers d'Information, notamment les informations sur les textes et protocoles régissant le commerce et les transports en Afrique de l'Ouest ; (iv) et l'assistance technique aux acteurs du commerce transfrontalier. Elle contribue ainsi à créer un cadre favorable à l'intégration.

L'Alliance mobilise plus de 80 structures et organisations du secteur privé et parapublic. Elle bénéficie de la caution et du soutien des Commissions de l'UEMOA, de la CEDEAO, de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers au Développement (PTF), notamment l'Agence Américaine de Développement International (USAID), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), la Banque mondiale, l'Organisation du Corridor Abidjan-Lagos et des programmes Agri business and Trade Promotion. Elle s'appuie particulièrement sur le Centre Ouest Africain pour le Commerce, un programme de l'USAID.



MME BLEY AMA MARCÈNE

*Promotrice des restaurants gastronomiques à succès
« CHEZ MARCENE »*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Les actions en faveur de la promotion de l'image et de la défense des intérêts de la Côte d'Ivoire ;
2. Les actions en faveur de la communauté ivoirienne dans le pays d'accueil ;
3. La compétence et la notoriété avérée du candidat dans son domaine d'activité ;
4. Les actions concrètes de portée culturelle, sociale et économique en Côte d'Ivoire.

MOTIVATION DU CHOIX

Mme BLEY Ama est une Ivoirienne de la Diaspora née le 8 janvier 1971 à Dabou. Elle a vécu pendant vingt-trois (23) ans aux Etats-Unis d'Amérique où elle possède une boutique de produits africains et quatre restaurants africains dans plusieurs villes : New York, Philadelphie et Washington. En outre, elle est régulièrement sollicitée pour assurer les services de restauration à l'Ambassade de Côte d'Ivoire aux Etats-Unis. Ses affaires florissantes lui ont ainsi permis d'employer de nombreux Africains parmi lesquels des dizaines d'Ivoiriens et de participer activement aux activités de « City Harvest », cette organisation caritative. Les efforts de Mme BLEY ont été récompensés par différents ambassadeurs de la Côte d'Ivoire aux Etats-Unis.

Mme BLEY apparaît comme un modèle de réussite de réintégration économique et sociale de la Diaspora et comme le prototype de la Diaspora ivoirienne à laquelle le Président a lancé un appel en mai 2011. Grâce à son expérience et aux fonds acquis dans le pays d'accueil, elle participe activement au développement économique et social de la Côte d'Ivoire.



M. SEY KOUADIO

Société IPLAST

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité ;
2. Obligations de transparence ;
3. Qualité du projet d'entreprise ;
4. Emploi et Gestion des ressources humaines ;
5. Performance de l'entreprise ;
6. Profil du Chef d'entreprise.

MOTIVATION DU CHOIX

Opérateur industriel stratégique spécialisé dans la fabrication des préformes et bouchons dans la région ouest africaine, IVOIRIENNE DE PLASTIQUE (IPLAST) a été créée en avril 2009 pour répondre aux besoins croissants de la demande d'emballages plastiques dus essentiellement à une augmentation du nombre de sociétés agro-alimentaires et aussi pour faire face à l'internationalisation du marché des produits de ces sociétés.

Avec un capital de dix millions de francs CFA (10.000.000 F CFA) à sa création, la société initialement nommée HAMAYA PLAST-CÔTE D'IVOIRE (HP-CI) a procédé d'une part au changement de dénomination pour des raisons stratégiques, suite à l'assemblée générale mixte tenue le 30 juin 2010, pour devenir IVOIRIENNE DE PLASTIQUE (IPLAST) et d'autre part, à une augmentation de son capital, le portant à un milliard cinq cents millions de francs CFA (1.500.000.000 F CFA).

En termes de structuration, la société est passée en 2011, d'une société anonyme, avec Administrateur Général, à une société anonyme, avec Conseil d'Administration.

Avec une capacité de production annuelle de 15 000 tonnes de PET et 1500 tonnes de PEHD, les lignes de production disposent de systèmes d'exploitation assistés par ordinateur et la distribution se fait aussi bien au plan local (46% de la production) qu'au plan régional (54% de la production).



MME DIABATE MASSOGBÈ TOURE

Société SITA

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité ;
2. Obligations de transparence ;
3. Qualité du projet d'entreprise ;
4. Emploi et Gestion des ressources humaines ;
5. Performance de l'entreprise ;
6. Profil du Chef d'entreprise.

MOTIVATION DU CHOIX

La SITA est une entreprise agro industrielle à capitaux ivoiriens avec plus de 30 ans d'expérience, pionnière dans la filière noix de cajou en Côte d'Ivoire. Le siège social de la société est fixé à Odienné, au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, à 900 km d'Abidjan la capitale économique.

La SITA a pour objet : le traitement industriel de tout produit en particulier la noix de cajou ; l'import-export de toutes marchandises ; la commercialisation, la distribution, la vente en gros, demi-gros et détail de tout produit.

Le capital social de la SITA est de 2 milliards de francs CFA, tenu à 100 % par des opérateurs nationaux. La SITA, grâce à un important effort au niveau de la qualité, a obtenu l'autorisation d'exportation des amandes blanches des autorités américaines.

Face aux nouveaux enjeux, la Direction Générale de la SITA a opté pour un équipement de son industrie conforme au standard international, avec une capacité installée de 50 tonnes/jour, soit une transformation annuelle de 15 000 tonnes. Elle s'est dotée d'infrastructures adéquates pour réaliser cet ambitieux programme.



M. YATTABARE KAERA FODÉ

PDG de la Société Nouvelle Cosmétologie KAERA

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Respect des exigences légales et réglementaires applicables au secteur d'activité ;
2. Obligations de transparence ;
3. Qualité du projet d'entreprise ;
4. Emploi et Gestion des ressources humaines ;
5. Performance de l'entreprise ;
6. Profil du Chef d'entreprise.

MOTIVATION DU CHOIX

Monsieur YATTABARE Fodé Kaera est le Président Directeur Général de la société Nouvelle Cosmétologie KAERA. En huit ans à peine, Fodé Kaera YATTABARE, le PDG de la NCK, a réussi à hisser son entreprise dans le top 10 des industriels de l'hygiène et de la cosmétique en Côte d'Ivoire.

La société a pour objet, en Côte d'Ivoire et à l'étranger, entre autres, la production, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation d'équipements, le service après ventes, etc.

Diplômé de l'Institut Africaine d'Administration et d'Etudes Commerciales (IAEC Togo), il possède également un Master II en Marketing Management de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciale d'Abidjan. Cosmétologue spécialisé depuis plusieurs années dans la conception des produits d'hygiène corporelle, il jouit d'une solide expérience dans le domaine de la production industrielle et dans le management des entreprises.



M. DIARRA YACOUBA

Exploitant agricole à Farako / Odienné

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Gouvernance ;
2. Performance économique ;
3. Professionnalisation ;
4. Réalisation socio-économique.

MOTIVATION DU CHOIX

M. DIARRA Yacouba né le 15 mars 1960 à Farako dans le département d'Odienné, région de Kabadougou, est exploitant agricole depuis 1982. Il a une expérience avérée dans la production vivrière.

En 2017, il a produit 29,7 tonnes d'arachide à raison d'un rendement de 2,7 T/ha. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 4 450 000 de FCFA, avec un revenu net de 2 300 000 de FCFA.

Il possède des équipements agricoles et met en application les bonnes pratiques agricoles par l'utilisation de semences sélectionnées et le respect des itinéraires techniques.

DIARRA Yacouba met un accent particulier sur la solidarité communautaire, à travers des appuis financiers aux écoles primaires de Farako. Il contribue également à la formation des producteurs sur les techniques d'entretien des matériels agricoles et sur les techniques de conduite des machines agricoles. Il a été tractoriste dans le cadre du projet soja mise en œuvre dans la région du Kabadougou et du Bafing de 1990 à 2002.

DIARRA Yacouba dispose d'un compte bancaire et d'une couverture médicale CNAM.



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFÉ-CACAO-ANACARDE DE BONDOUKOU

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Gouvernance ;
2. Performance économique ;
3. Professionnalisation ;
4. Réalisation socio-économique.

Créée le 17 septembre 2011, la Société Coopérative SCOOP ACCAB-COOP-CA dont le siège social est à Bondoukou a pour activité principale la collecte et la commercialisation de produits agricoles dont le café, le cacao et l'anacarde. Avec 220 membres au départ, elle compte aujourd'hui 1383 producteurs répartis dans 74 villages. La Société Coopérative SCOOP ACCAB-COOP-CA a vu sa production croître de 339,239 tonnes (2014) à 613,581 tonnes (2016), avec un chiffre d'affaires de 651 375 000 et un résultat net de 16 070 535 en 2016.

Dans sa vision de pérenniser la culture du café et d'accroître les ressources de ses producteurs, elle s'est engagée avec NESTLE-CI, son partenaire principal, dans un vaste et ambitieux programme de relance caféière de qualité, conformément au Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) du Gouvernement.

Au titre de ses réalisations socioéconomiques, il est à noter :

- l'octroi de prêts scolaires, de distribution de kits scolaires et d'assistance funéraire aux membres ;
- Depuis mai 2013, la Société Coopérative bénéficiant du programme NESCAFE PLAN, a pu réaliser des pépinières et distribuer 661 066 plants de Café, 2 400 machettes, 640 bottes et 10 atomiseurs à ses membres ;
- la remise d'une trentaine de bancs à l'école Primaire Publique de Dinaoudi, S/P de Bondoukou en 2017 ;
- la réhabilitation de l'École Primaire Publique de Kinkua dans la S/P d'Appimandoum en 2017.



FOANI SERVICES

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Critères zootechniques (avec 15 sous-critères) ;
2. Critères sanitaires (avec 5 sous-critères) ;
3. Critères économiques sanitaires (avec 5 sous-critères) ;
4. Critères de biosécurité sanitaires (avec 3 sous-critères).

MOTIVATION DU CHOIX

FOANI SERVICES, société créée en 1975, est basée à Agnibilékrou dans la Région de l'Indénié Djuablin.

Partie d'une modeste entreprise familiale, elle s'est métamorphosée en une véritable entreprise avec un savoir-faire transmis de génération en génération. Elle dispose d'une expertise remarquable au niveau de tous les maillons de la filière avicole. Cette expertise s'étend de la production des poussins d'un jour à la commercialisation des poulets de chairs et pondeuses et des œufs de consommation, en passant par la production d'aliments. Elle dispose d'un abattoir moderne et d'un réseau de commercialisation de ses produits.

A cela s'ajoute une chaîne de production de poussins d'un jour dotée de matériels de dernière génération (incubateurs, éclosoirs, table de tri et de calibrage). En 2017, le couvoir de la société FOANI SERVICES a produit 6 599 050 poussins d'un jour chairs, 1 733 995 poussins pontes et 1 770 725 poussins coquelets, faisant de lui le 2ème producteur de poussins d'un jour au plan national.

La qualité de ses infrastructures, de ses équipements de pointe, soutenus par un système de biosécurité très renforcé, lui ont valu la note de 90,81 sur 100, soit une moyenne de 18,16 sur 20.

Les activités de FOANI SERVICES, impactent positivement toute la région de l'Indénié Djuablin et par-delà toute la Côte d'Ivoire avec un large réseau de distribution qui va au-delà des frontières ivoiriennes. L'existence de leur couvoir a permis le développement de l'aviculture dans la région avec la création de plusieurs emplois directs (151 employés permanents) et indirects.



ANIMATION RURALE DE KORHOGO (ARK)

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Existence de documents légaux ;
2. Durée d'Expériences ;
3. Quantité et Qualité des ressources humaines ;
4. Existence de ressources matérielles ;
5. Existence de ressources financières ;
6. Transparence et Gouvernance ;
7. Participation des communautaires ;
8. Prise en compte des groupes vulnérables et des questions de Genre ;
9. Caractère innovateur des interventions de la structure ;
10. Pertinence des activités ;
11. Efficacité/Efficience ;
12. Durabilité ;
13. Impacts économiques et sociaux des interventions.

L'Animation Rurale de Korhogo (ARK) est une organisation non gouvernementale qui œuvre depuis plusieurs décennies dans la région du Poro, voire dans tout l'ex-District des savanes. L'ARK a acquis une notoriété certaine auprès des populations en raison de l'encadrement qu'elle leur apporte.

L'ARK intervient dans plusieurs domaines d'activités à savoir : la Santé et la Nutrition, l'Agriculture, l'Education et la Formation, l'Entrepreneuriat féminin, etc.

L'ARK qui s'inscrit dans une perspective d'autopromotion communautaire, se fixe pour objectif de contribuer de manière durable à l'amélioration des conditions de vie des populations et au développement économique et social de la femme en milieu rural. Grâce à un appui technique, méthodologique, pédagogique et financier, l'Animation Rurale de Korhogo accompagne les populations dans leurs initiatives et facilite l'émergence et le renforcement des activités des organisations partenaires.

L'Animation Rurale de Korhogo fait montre d'un leadership dans le domaine du développement communautaire.



MME ALLARD
NÉE RANDRIANAIVO
HARIMBOAHANGNY

*Chef du Secrétariat Particulier du Directeur de Cabinet du
Président de la République*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Traiter avec respect, politesse et considération ses collègues, ses collaborateurs et les usagers du service public ;
2. Respecter la hiérarchie et exécuter de manière honnête et loyale les instructions reçues dès lors qu'elles sont conformes aux lois et règlements en vigueur ;
3. Mettre le plus grand soin dans le travail, exécuter les tâches avec célérité, rigueur, professionnalisme et faire preuve d'abnégation ;
4. Assurer le fonctionnement permanent et régulier du service public et respecter les dispositions légales en matière de grève ;
5. S'abstenir de tout acte de copinage, de népotisme et de tribalisme ;
6. Se garder de toute forme de malversations tels que les détournements, la corruption, la concussion ;
7. S'abstenir de tout agissement de nature à discréditer la fonction.

MOTIVATION DU CHOIX

Madame ALLARD née RANDRIANAIVO Harimboahangy, est née le 16 Janvier 1966 à Soavinandrana à Madagascar. Elle est ivoiro-malgache. Chef du Secrétariat Particulier du Directeur de Cabinet du Président de la République, elle a une expérience de plus de 30 ans dans les fonctions de Secrétaire particulière ou d'Assistante de personnalités de la Présidence de la République.

Ponctuelle, respectueuse de la hiérarchie et honnête, Madame ALLARD parle avec retenue des affaires d'ordre professionnel et avec une réserve particulière à l'égard du Gouvernement et des Institutions de la République.

Elle dispose d'un savoir-faire avéré dans la gestion du secrétariat. Elle est rigoureuse et efficace. Elle a un esprit d'initiative, un sens de l'organisation remarquable et exécute ses tâches avec soin et abnégation. Elle témoigne d'un profond attachement à la Présidence de la République.



M. KOUASSI KOUAMÉ CYRILLE ADELPHÉ

*Etudiant en Système Réseaux Informatiques
et Télécommunication*

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Du caractère innovant aux plans :

- Technologique ;
- Du processus ;
- Du produit ;
- Marketing et commercial.

2. De la qualité technologique et scientifique aux plans de :

- La sophistication du contenu ;
- Le potentiel d'industrialisation ;
- La contribution au développement sociétal ;
- La Brevetabilité.

3. De la viabilité économique :

- Rentabilité ;
- Création d'emplois ;
- Création d'activités secondaires/ création d'une forte demande ;
- Impact sur l'environnement.

4. De la qualité des profils des promoteurs en terme de :

- Existence d'une vision ;
- Degré d'engagement ;
- Sens de l'entrepreneuriat ;
- Leadership du promoteur.

Agé de 20 ans, M. KOUASSI Kouamé Cyrille Adelphe est le promoteur du Projet «SMART GRID».

Il s'agit de solutions d'automatisation et domotique permettant le déploiement d'un local intelligent dans le but d'aider des personnes en situation de handicap (e-santé), de réduire l'intervention humaine, le temps, le coût et de faire des économies d'énergie et d'eau.



M. SESSE KEVIN MIENGAN CÉDRIC

*Gestionnaire de Projet,
Promoteur du Projet «Mon Artisan»*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Age du promoteur unique / Moyenne d'âge de l'équipe ;
2. Usage des TICs ;
3. Qualité technologique et scientifique ;
4. Impact social ;
5. Impact sur l'environnement ;
6. Sources de motivation des promoteurs ;
7. Existence d'une vision ;
8. Degré d'engagement ;
9. Qualité du profil du promoteur principal.

MOTIVATION DU CHOIX

Agé de 25 ans M. SESSE Kevin Miengan Cédric est le promoteur du projet «Mon Artisan».

Mon Artisan est une Plateforme en ligne de compétences à la demande, autour des " petits " métiers tels que l'artisanat. L'objectif est de résoudre le problème de visibilité des artisans et des acteurs de l'informel, en les connectant aux clients de la classe moyenne qui sont à la recherche de prestataires qualifiés pour réaliser des travaux clés en main.

Ce projet utilise d'une autre manière le numérique pour connecter deux groupes socio-économiques traditionnellement déconnectés et résoudre durablement le problème de la précarité des emplois. Les promoteurs contribuent ainsi à la création de richesses et à l'amélioration des conditions de vie de leurs communautés.



SONEC AFRICA

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Usage des TICS ;
2. Qualité Technologique et Scientifique ;
3. Impact Social ;
4. Impact sur l'Environnement ;
5. Taux d'utilisation ;
6. Niveau de sollicitation.

MOTIVATION DU CHOIX

Pour le Prix de la Meilleure Contribution à la Vulgarisation des Usages du Numérique, le choix du jury s'est porté sur le projet « SIRABA » de la société SONEC AFRICA. Le promoteur principal dudit projet est M. OKOU Florent.

La solution de SONEC AFRICA consiste en une application Web et une application mobile permettant de passer les examens du code de la route de manière automatisée et transparente, aussi bien dans les langues vernaculaires qu'en français.

En Côte d'Ivoire, le taux de mortalité sur les routes est très élevé (en moyenne 600 décès par an pour 13 000 blessés). SONEC AFRICA, avec son projet SIRABA, permettra d'améliorer et de réduire considérablement le nombre d'accidents de la circulation.



DR. AGOUBLI KWADJANÉ PAUL-HERVÉ JOACHIM

*Chef du service de la Communication et de la Documentation
au Ministère de la Culture et de la Francophonie*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Connaissance et aptitudes professionnelles ;
2. Esprit d'initiative ;
3. Civisme, intégrité et moralité ;
4. Sens du service public ;
5. Sens social et des relations humaines ;
6. Esprit de discipline ;
7. Présentation (cadre de travail, image de marque de l'entreprise) ;
8. Créativité ;
9. Impact socio-économique ;
10. Respect de l'éthique et de la déontologie ;
11. Visibilité de l'institution ;
12. Qualité et pertinence des outils de communication.

MOTIVATION DU CHOIX

Dr. AGOUBLI KWADJANÉ Paul-Hervé Joachim est âgé de 35 ans. Il a été l'initiateur et le président du comité d'organisation du 1er Colloque International d'Abidjan sur les réseaux sociaux en ligne.

Il a, par la suite, publié un livre chez l'Harmattan Paris en juin 2018 intitulé « *Les réseaux sociaux en ligne, Problématiques des nouvelles transparences* ». Cet ouvrage est une importante contribution scientifique, d'envergure internationale, pour une meilleure compréhension des nouveaux phénomènes engendrés par l'usage des réseaux sociaux.

Docteur en Lettres Modernes, il est connu pour son éloquence et ses excellentes capacités de communicant.

Il a conduit avec professionnalisme et passion diverses campagnes de communication du Ministère de la Culture et de la Francophonie, notamment celles de « *La route de l'esclave* », du MASA et de bien d'autres.



M. YAO KONAN MATHIAS

*Directeur de la Communication et des Relations publiques
au Ministère en charge de la Jeunesse*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Choix d'un sujet d'intérêt public ;
2. Appréciation par une une autorité officielle ;
3. Impact social ;
4. Qualité et pertinence des outils de communication.

MOTIVATION DU CHOIX

Né le 27 avril 1977, Monsieur YAO Konan Mathias est doctorant en Sciences du langage et de la Communication à l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké. Il est le principal promoteur de la Campagne de Communication dénommée «BENEVOLAT».

Cette campagne de communication avait pour objectif d'inciter la jeunesse à des actions de bénévolat pour soutenir la population ivoirienne touchée par les pluies diluviennes et inondations en saison de pluies.

Lancée par la Cellule Communication du Ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'emploi jeunes et du service civique, la campagne de communication « BENEVOLAT » a porté sur un sujet d'actualité : les dernières pluies sur la ville d'Abidjan qui ont occasionné d'importants dégâts matériels et causé de nombreuses pertes en vies humaines.

Enfin, cette campagne a été largement diffusée via la télévision nationale (Tranches Agendas), des communiqués dans la presse, sur les réseaux sociaux, ainsi que sur le site web du Ministère cité plus haut.



AFRICA WEST INDUSTRIES

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Respect des obligations fiscales et sociales avec trois indicateurs dont deux éliminatoires (paiement des impôts et des cotisations CNPS) ;
2. Matières premières locales transformées ;
3. Caractère novateur du produit ;
4. Promotion des cadres nationaux en 2014 avec deux indicateurs ;
5. Taux de cadres nationaux aux postes de Direction ;
6. Taux d'emploi de cadres nationaux ;
7. Accroissement de la productivité du travail (valeur ajoutée/effectif des permanents) sur les années 2014 et 2015 ;
8. Réalisation d'investissements (investissements/valeur ajoutée) sur les années 2014 et 2015.

NB : La sélection des entreprises candidates s'est faite sur la base du nombre d'année d'exercice qui est d'au moins trois (3) ans afin de disposer d'au moins deux bilans pour les travaux.

AFRICA WEST INDUSTRIES est une société anonyme créée en 2010 avec un capital de 1 200 000 000 de Francs CFA détenu à 49% par des privés ivoiriens.

AFRICA WEST INDUSTRIES est une industrie agroalimentaire spécialisée dans la transformation (Huile de palme brute et huile de palmiste) et la vente de produits oléagineux (savon de Marseille KDO, savon Marseille KIRA, huile végétale, huile de table KDO).

Les investissements réalisés pour la construction des deux (02) huileries et la savonnerie s'élèvent à quinze (15) milliards de Francs CFA. Il s'agit de :

- 1) Africa Palm Industries (API) créé en 2016 ;
- 2) Huilerie du Sud Bandaman qui va ouvrir ses portes en août 2018.

Sa production est vendue en Côte d'Ivoire (40%) et en Afrique de l'ouest (60%). Elle emploie en moyenne 145 permanents et 140 saisonniers. AFRICA WEST INDUSTRIES se démarque en matière de transformation des matières premières locales, de promotion des cadres nationaux, de réalisation d'investissements et d'innovation.



NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Management durable de l'entreprise et leadership (7 sous-critères) ;
2. Management des ressources (9 sous-critères) ;
3. Réalisation du produit – Management des processus (9 sous-critères) ;
4. Surveillance, Mesures et Amélioration (5 sous-critères).

Total : 30 sous-critères.

Créée en 1959, NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE est une entreprise Agroalimentaire dont le siège est situé à Cocody.

Elle emploie 921 personnes permanentes et a comme activité la fabrication des produits culinaires et du café soluble. NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE a remporté le prix d'excellence UEMOA de la Qualité en 2003 et en 2010. NESTLÉ CI est une entreprise triplement certifié selon ISO 9001 version 2015, pour son système de management de la qualité ISO 14001 version 2004, pour son système de management de l'environnement et OHSAS 18000 version 2007, pour la santé et la sécurité au travail.

NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE s'est engagé :

- dans des actions sociales à l'endroit des jeunes diplômés en leur octroyant des stages d'immersion ;
- dans des constructions d'écoles primaires dans certaines zones agricoles enclavées ;
- dans l'accompagnement des producteurs de Café Cacao et dans l'Installation de pompes hydrauliques villageoises.



LGL MINES CÔTE D'IVOIRE SA

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Respect des obligations fiscales et sociales ;
2. Prise en compte de la santé et de la sécurité de son personnel ;
3. Respect de la réglementation ou des engagements financiers en matière de développement local ;
4. Respect des obligations environnementales ;
5. Planification de la gestion des crises ;
6. Promotion de cadres nationaux sur les années 2014 et 2015 ;
7. Réalisation d'investissements sur les années 2014 et 2015 ;
8. Accroissement de la productivité du travail sur les années 2014 et 2015 ;
9. Performance du traitement.

LGL Mines CI SA est une société de droit ivoirien au capital de 10 000 000 FCFA. Son siège est situé à Abidjan-Cocody-II Plateaux, Immeuble ZINC), 06 BP 2212 Abidjan 06. Son objet social porte sur l'exploitation du gisement d'or du PE 32.

LGL Mines CI SA est entrée en exploitation depuis janvier 2008 et a maintenu jusqu'à ce jour une activité constante sur les gisements découverts sur le permis d'exploitation N°32 (PE 32). Initialement société du groupe australien NEWCREST MINING LTD, LGL MINES CI est devenue la propriété de la société canadienne AFRIQUE GOLD qui détient son capital à hauteur de 89,89%.

LGL Mines CI SA emploie en moyenne 550 permanents, dont 476 Ivoiriens, soit 87% du personnel. Sur les 550 permanents, 141 sont des cadres parmi lesquels 86 Ivoiriens. LGL Mines se distingue enfin par les investissements importants qu'elle a réalisés et qui lui ont permis d'améliorer la performance de son système de traitement.

LGL Mines s'est aussi illustrée par son respect des textes qui régissent son secteur d'activité, notamment en matière de développement économique et social, à travers plusieurs réalisations en faveur des populations locales et surtout, par le respect des exigences environnementales. Elle s'est également fait remarquer par une bonne gestion des crises, créant un environnement favorable à l'accroissement de l'investissement et ainsi à l'amélioration de la performance de son système de traitement.



M. SANOGO DRISSA

Inspecteur des Impôts/ Agent d'Assiette au Service d'Assiette des Impôts Divers de Grand-Bassam

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Qualités personnelles (avec 4 sous-critères) ;
2. Qualités administratives (avec 7 sous-critères) ;
3. Comportement dans le service (avec 7 sous-critères).

MOTIVATION DU CHOIX

Titulaire d'un certificat du cycle moyen de l'ENA : option Impôts, Monsieur SANOGO Drissa est entré à la Direction générale des Impôts en 1991 en qualité d'agent d'Assiette à la Sous-Direction de l'informatique jusqu'en 1992, avant sa mise à la disposition de la Sous-Direction des Taxes Spécifiques.

Il est affecté par la suite à la Recette des Impôts Divers de Treichville II, en tant qu'agent de recouvrement, où il reçut le Prix du meilleur agent de recouvrement en 2008.

De janvier 2011 à ce jour, il est en fonction au Service d'Assiette des Impôts Divers de Grand-Bassam.

En 2016, il est reçu au concours professionnel exceptionnel des Inspecteurs des Impôts, ce qui lui permet d'accéder au grade A3.

L'agent SANOGO Drissa, Inspecteur des Impôts, a démontré tout au long de son parcours professionnel, son abnégation au travail et sa disponibilité. Il représente en outre, une poche de moralité dans un environnement de travail, où toutes les formes de tentations se côtoient.

Sa longue expérience à la Direction Générale des Impôts a fait de lui un agent incontournable, prêt à former et à partager son expérience. Ce qui contribue, sans nul doute, à obtenir un rendement meilleur dans le service.



M. BAMBA SOULEYMANE

Administrateur des Services Financiers, Chef de Bureau des Douanes de Noé, à la Direction Régionale d'Aboisso

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. L'évaluation des connaissances professionnelles (SAVOIR).
2. L'évaluation des aptitudes professionnelles :
 - Savoir faire ;
 - Savoir-faire faire ;
 - Savoir faire savoir.
3. L'évaluation des attitudes personnelles (SAVOIR ETRE), du point de vue du respect des règles de l'éthique et de la déontologie.

MOTIVATION DU CHOIX

M. BAMBA Souleymane est né le 23 février 1980 à Sifiè. Admis à la Fonction Publique en 2007, il devient Administrateur des Services Financiers des Douanes en 2016.

M. BAMBA Souleymane est un agent aux compétences multidimensionnelles, avec des qualités organisationnelles et managériales démontrées.

Il a créé une plateforme très appréciée d'échange d'informations, d'expériences et de formation au sein du Bureau des Douanes de Noé.

Agent dévoué, courtois, disponible, avec un sens élevé du travail bien fait, il a une parfaite maîtrise des activités du bureau qu'il dirige.



M. COULIBALY PENAGNABA YACOUBA

*Administrateur en Chef des Services Financiers,
Directeur du Patrimoine de l'Etat*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Qualités personnelles (avec 5 sous-critères) ;
2. Qualités administratives (avec 7 sous-critères).

MOTIVATION DU CHOIX

Né en 1961 à Katiola, M. COULIBALY Penagnaba Yacouba est Administrateur en Chef, Diplômé du Cycle Supérieur section Economie et Finance (1993) de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) d'Abidjan.

Il est titulaire d'un Certificat exécutive managers HEC (2009) et formateur des formateurs en marché public depuis 2008 au niveau de la zone UEMOA. Il est l'actuel Directeur du Patrimoine de l'Etat.

M. COULIBALY Yacouba Pénagnaba, en service à la Direction du Patrimoine de l'Etat, a démontré dans la conduite de ses missions son ardeur au travail, la pertinence de ses analyses et son sens élevé du service public.



M. SOUMBOUNOU ALIOUNE HASSIMI

Administrateur des Services Financiers

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. La dignité ;
2. La probité ;
3. La disponibilité ;
4. La responsabilité ;
5. L'impartialité et l'équité ;
6. Le respect de la hiérarchie ;
7. Le respect des collaborateurs ;
8. La qualité des relations humaines ;
9. Le devoir de réserve.

MOTIVATION DU CHOIX

M. SOUMBOUNOU Alioune Hassimi, Fondé de Pouvoirs à la Trésorerie Générale d'Abidjan Nord, a obtenu la moyenne de 17,83/20. Cette moyenne se justifie par les qualités professionnelles exceptionnelles dont il fait preuve dans l'exercice de ses fonctions, notamment :

- sa dignité,
- sa probité ;
- sa courtoisie et son respect des clients, des collaborateurs et du supérieur hiérarchique ;
- son sens de la responsabilité et sa disponibilité ;
- son respect strict des dispositions du Code d'Ethique et de Déontologie des Agents du Trésor Public.



NSIA BANQUE

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Qualité de l'environnement ;
2. Gouvernance ;
3. Valeur ajoutée ;
4. Créations d'emplois ;
5. Performance globale.

Filiale du Groupe NSIA, NSIA BANQUE est une société anonyme au capital de 23 170 000 000 F CFA. Depuis sa création, la banque ne cesse de pérenniser ses acquis par sa constante proximité, son écoute active, son professionnalisme et ses produits innovants.

Elle compte aujourd'hui plus de 80 agences en Côte d'Ivoire, ainsi qu'un bureau de représentation à Paris, actif depuis Octobre 2008 et dédié à la Diaspora. Certifiée VISA, NSIA BANQUE a un réseau d'agences et de guichets automatiques en perpétuelle croissance (plus de 100 automates).

Elle contribue intrinsèquement au développement de l'économie ivoirienne par le financement de plusieurs projets.



GROUPE CFAO RETAIL

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Nombre de nouveaux emplois créés ;
2. Nombre de travailleurs en CDI ;
3. Nombre de travailleurs en CDD ;
4. Nombre de travailleurs de sexe féminin femmes ;
5. Nombre de travailleurs vivant avec un handicap ;
6. Nombre de travailleurs déclarés à la CNPS ;
7. Nombre de travailleurs ayant une police d'assurance contre les accidents, risques et maladies professionnels ;
8. Respect du SMIG ;
9. Présence d'un dispositif de santé et sécurité au travail ;
10. Existence d'une instance de dialogue social ;
11. Régularité fiscale ;
12. Bonus entreprise citoyenne et genre.

CFAO est un groupe leader de la distribution spécialisée et de services sur les marchés en croissance, en Afrique, dans les Collectivités et Territoires d'Outre-Mer. Véritable pionnier, le Groupe dispose d'un savoir-faire unique pour garantir à ses partenaires un développement rentable et pérenne sur ces marchés à fort potentiel.

Le groupe CFAO est le partenaire de confiance des plus grandes marques dans ses trois branches : S'équiper, Se soigner, Consommer.

Il se déploie à travers un réseau de soixante-dix (70) points de vente (galeries marchandes, hypermarchés, supermarchés) pour satisfaire les besoins de consommation des classes moyennes africaines.

Au plan national, cette entreprise contribue à la création d'emplois en offrant plus de 700 emplois et à la valorisation des produits locaux qui représentent 63% du total de ses achats. En outre, les résultats font apparaître qu'au cours de l'année 2017, le Groupe CFAO Retail Côte d'Ivoire a créé 258 emplois, soit une croissance de 58,24%.



SUD COMOÉ CAOUTCHOUC (SCC)

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Acte administratif délivré par le CIAPOL permettant d'exercer l'activité ;
2. Régularité dans le paiement des redevances d'inspection ;
3. Etablissement et transmission des bilans de pollution des années 2015 et 2016 ;
4. Respect des valeurs limites de rejets conformément à la réglementation en matière de rejets et émissions des ICPE ;
5. Déclaration semestrielle des déchets au CIAPOL de 2015 et 2016 ;
6. Enlèvements et destructions des déchets spécifiques (huiles usagées toxiques, peintures, fûts usagés, produits chimiques avariés...) par un ou des opérateurs agréé(s) et sous la supervision du CIAPOL ;
7. Existence d'un parc à déchets géré écologiquement ;
8. Existence d'ouvrage ou de dispositifs fonctionnels de traitement des effluents liquides et/ou gazeux ;
9. Réalisation des audits environnementaux internes et externes ;
10. Existence d'un service environnement ;
11. Relations et conditions de travail ;
12. Certification à des normes ISO.

Située à Adaou dans la Région du Sud Comoé, précisément à Aboisso, la société Sud Comoé Caoutchouc (SCC) est une installation classée spécialisée dans la transformation semi-finie de l'hévéa. Elle transforme du caoutchouc frais en caoutchouc sec (25 000 tonnes par an) destiné à l'exportation. Elle paie ses impôts et cotise régulièrement à la CNPS, pour les 257 agents permanents qu'elle emploie. Elle a ainsi obtenu la note de 100 points sur 100 et occupe le premier rang.

Sur le plan environnemental, SCC s'est dotée d'équipements fonctionnels pour pallier les nuisances causées par les gaz émis dans l'atmosphère et les effluents liquides. Outre les soins médicaux d'urgence dispensés sur son site, la société SCC a signé une convention de soins ambulatoires avec une compagnie d'assurance pour une meilleure prise en charge de son personnel.

Au niveau de la responsabilité sociétale, SCC a construit un centre de santé et une maternité à Adaou, a contribué à l'adduction d'eau des villages d'Adaou, Ayébo et Assouba, et a également équipé la Sous-Préfecture en bureautique et mobilier. Enfin, elle a doté de véhicules, certains planteurs qui lui livrent leurs produits.



COMITÉ DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DE TAÏ

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Qualité du quorum à chaque session ;
2. Nombre de sessions tenues par an ;
3. Respect des délais et périodes entre les sessions ;
4. Disponibilité des sources de vérification du fonctionnement du CGL ;
5. Pertinence des avis, des décisions prises au cours des Assemblées Générales ;
6. Existence d'un plan de gestion régulièrement mis à jour et appliqué ;
7. Existence d'un plan de travail annuel mis en œuvre ;
8. Effort d'information du public sur les actions de gestion ;
9. Niveau d'implication des populations et autres acteurs locaux dans la planification et les actions de gestion ;
10. Performance du système de contrôle et évaluation.

Le Comité de Gestion Locale du Parc national de Taï a été mis en place depuis le 21 février 2007.

La composition actuelle du CGL-PNT est de 15 membres statutaires, conformément à l'arrêté préfectoral N 003/PG/CAB du 5 mars 2014 pris par le Préfet de la Région du Cavally, Préfet du Département de Guiglo, le Président dudit CGL.

Au cours de l'exercice 2017, le CGL-PNT a tenu l'ensemble de ses quatre sessions statutaires ordinaires, en présence de la majorité de ses membres (au moins 13 membres sur un total de 15).

De plus, le CGL-PNT a régulièrement fonctionné depuis sa création et contribué, grâce aux actions menées, à la préservation du Parc national de Taï malgré toutes les pressions et menaces dont le parc a fait l'objet lors de la décennie de crise qu'a connue la Côte d'Ivoire.



COMMUNE DE DIMBOKRO

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Existence d'un comité de gestion des déchets dans la commune ;
2. Le niveau d'implication des organismes communautaires et ONGS dans la gouvernance environnementale ;
3. Existence d'un système de pré-collecte des déchets dans la commune ;
4. Existence d'un mode de gestion des déchets plastiques ;
5. Non existence des dépôts sauvages ;
6. Le balayage des rues et des trottoirs ;
7. L'état de propreté des marchés ;
8. L'état de propreté des gares routières ;
9. Le Curage des caniveaux ;
10. Les mesures de protection des ouvrages d'assainissement ;
11. La lutte contre l'occupation anarchique du domaine public ;
12. Le ravalement des façades des bâtiments principaux et annexes de l'hôtel communal ;
13. La lutte contre les nuisances sonores ;
14. L'existence d'espaces verts et de places publiques ;
15. L'entretien des espaces verts et des places publiques ;
16. Le désherbage des rues de la commune ;
17. La sensibilisation des populations aux éco gestes ;
18. La non-divagation des animaux domestiques.

Située dans la Région du N'Zi, à 80 Km au Sud-Est de Yamoussoukro et à 240 Km d'Abidjan, la Commune de Dimbokro a une population estimée à 64 957 habitants (RGPH 2014). Elle est composée majoritairement de Baoulé (Agba) vivant dans 14 quartiers de la Commune. On y trouve pratiquement tous les nationaux, mais aussi beaucoup de non-nationaux de la sous-Région Ouest-Africaine vivant en parfaite harmonie avec leurs hôtes.

Par ailleurs, ancienne boucle du café-cacao, la Commune dispose aujourd'hui, de quelques infrastructures industrielles telles qu'UTEXI et OLAM-IVOIRE qui contribuent à la dynamique de la vie économique.

Au plan touristique, la Commune compte quelques monuments historiques. Monsieur BILE Diéméléou Amon Gabriel en est le Maire.



DOMAINE DE LA SANTÉ



M. BONI EHOUMAN SERGE AUGUSTE

*Professeur Titulaire, Chef du Service de
Gynécologie et Obstétrique au CHU de Cocody*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Sens des responsabilités, relations humaines et esprit d'équipe ;
2. Aptitudes professionnelles et rendement ;
3. Disponibilité ;
4. Respect des consignes et des règles ;
5. Secret professionnel et respect de la déontologie ;
6. Gouvernance, management et devoir de Redevabilité ;
7. Formation continue, stages et innovations.

MOTIVATION DU CHOIX

Né le 06 Février 1958, Pr. BONI Ehouman force l'admiration de tous dans l'accomplissement de ses obligations professionnelles.

Discipliné, courtois et disponible, il est affable et empathique envers les patients, notamment dans la prise en charge du couple mère-enfant et le traitement des maladies du sein. Travailleur acharné et passionné avec un sens élevé du service public, Pr. BONI aime le travail bien fait. Son approche rigoureuse lui confère une capacité d'adaptation à toutes les circonstances.



MME AGNES ESM MONIQUE EPSE AKPRO

*Sage-femme mentor – formatrice à l'Hôpital
Général de BONOUA*

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Responsabilités, relations humaines et esprit d'équipe ;
2. Aptitudes professionnelles et rendement ;
3. Disponibilité ;
4. Respect des consignes et des règles ;
5. Secret professionnel et respect de la déontologie ;
6. Gouvernance, management et devoir de Redevabilité ;
7. Formation continue, stages et innovations.

MOTIVATION DU CHOIX

Née le 03 Janvier 1981 à M'batto, département de Bongouanou, Mme AGNES ESM Monique, épouse AKPRO fait preuve d'abnégation dans son travail ainsi que de grandes qualités de management et de gestion pour assurer un fonctionnement optimal de son service, la Maternité de l'Hôpital Général de Bonoua.

Elle se distingue par ailleurs dans la formation et le mentorat de ses jeunes collègues, afin d'enseigner et pérenniser les bonnes pratiques de soins prénataux et obstétricaux. Animée d'une forte volonté de réussir et d'améliorer la qualité de la prise en charge des parturientes ainsi que la sécurité du couple mère-enfant, Mme AKPRO a continué de se former et à former ses consœurs aux soins obstétricaux néonataux de base, à la prise en charge du cancer du col utérin, et à la prévention des fistules vaginales.



CHU DE TREICHVILLE

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Environnement (Clôture, Environnement péri-établissement, Environnement intra-établissement) ;
2. Infrastructures et équipements (Bâtiments, Matériels techniques, Sécurité) ;
3. Services et prestations (Services existants, Fonctionnalité des services, Circuit du malade et accessibilité aux prestations, Management) ;
4. Hygiène et gestion des déchets biomédicaux (Propreté des salles, Matériel d'entretien et tri des déchets à la production, Collecte et gestion des déchets, Existence d'un comité d'hygiène).

Créé en 1938, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Treichville était l'hôpital dit « Annexe » à l'hôpital central du Plateau qui fut le premier hôpital de la Côte d'Ivoire. Devenu hôpital de plein exercice en 1953, il est érigé en Centre Hospitalier et Universitaire provisoire d'Abidjan en 1966, avec l'ouverture d'une école de Médecine. En 1984, le décret n°84-763 du 6 juin 1984 confère au CHU de Treichville, le statut d'établissement public national à caractère industriel et commercial.

Depuis août 2015, le CHU de Treichville développe une vision managériale globale conduite par son actuel Directeur Général, M. YAO Etienne, Administrateur Civil visant à faire de cet établissement « l'hôpital de référence en Côte d'Ivoire, dans la sous-région et même en Afrique », grâce à des réformes tant au niveau de la gouvernance que dans le rehaussement du plateau technique et le renforcement des capacités de ses ressources humaines.



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ANACARDE DU KAFIGUE (SCAK COOP-CA)

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Respect des normes sociales ;
2. Gouvernance ;
3. Innovation technologique ;
4. Création d'emplois et genres ;
5. Respect de l'environnement ;
6. Territorialité ;
7. Finances ;
8. Capacités techniques.

Créée en 2014, l'entreprise SCAK COOP-CA, est une Société Coopérative de droit ivoirien avec un Conseil d'Administration. Elle s'est spécialisée dans la production, l'achat et l'exportation des noix de cajou vers les pays de l'Asie essentiellement. Aujourd'hui, la Société Coopérative revendique près de deux cents (200) membres répartis dans une vingtaine de Coopératives de noix de cajou sur tout le territoire national.

La Société Coopérative d'Anacarde du KAFIGUE réalise des résultats probants : avec une superficie agricole de 2 500 hectares et un magasin de stockage qui s'étend sur 12 000 m², elle exporte annuellement 45 000 tonnes de noix de cajou.

En matière de création d'emplois et de richesses, cette société coopérative offre vingt (20) emplois permanents et cent cinquante (150) emplois occasionnels, sans oublier l'impact social sur plus de deux mille (2 000) producteurs agréés au cours de ces trois (03) dernières années.

L'entreprise est basée à Korhogo, l'une des grandes régions productrices de noix de cajou. La zone couvre aussi vingt-quatre (24) zones de productions d'anacarde par ses activités de collecte et d'achat de noix de cajou.

Elle participe ainsi par sa localisation géographique à l'essor économique et social de la partie septentrionale de notre pays.



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE PROMOTION DES SUPERMARCHÉS (PROSUMA)

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Gouvernance ;
2. Innovation technologique ;
3. Création d'emplois et genres ;
4. Respect de l'environnement ;
5. Territorialité ;
6. Finances ;
7. Capacités technique.

Créée en 1966 avec une enseigne, la Société PROSUMA, demeure aujourd'hui, l'entreprise leader de la grande distribution en Côte d'Ivoire. Elle compte 152 magasins sous 20 enseignes et quatre centres commerciaux (Cap Sud, Cap nord, Centre commercial de la Djibi, S2P : Sococé, etc.).

L'entreprise se distingue par ailleurs par : sa maîtrise de la grande distribution, le contrôle de la logistique, une approche globalisante du métier, une forte expérience à l'étranger, une diversité dans ses activités.

Dans le cadre du développement de ses activités, Prosuma contribue à la résorption du chômage des jeunes et fait de la vente en ligne des produits alimentaires et non alimentaires.

PROSUMA respecte également à la fois les exigences de modernité et les normes les plus strictes de la grande consommation à l'international.



M. AKA KOUAMÉ PHILIPPE (O'SEY)

Styliste Modéliste

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Gouvernance (40 pts) ;
2. Innovation technologique (40 pts) ;
3. Création d'emplois et genres (40 pts) ;
4. Respect de l'environnement (40 pts) ;
5. Territorialité (40 pts).

MOTIVATION DU CHOIX

M. AKA Kouamé Philippe, créateur du label «O'SEY COLLECTION» en 2006, est arrivé dans ce secteur après avoir côtoyé de nombreux stylistes modélistes pour lesquels il faisait la commercialisation des produits depuis 2002 en vue de financer ses cours d'ingénieur de Techniques commerciales. Passionné de belles chemises, il décide en 2006, d'apprendre sur le tas auprès de couturiers et crée sa propre collection qu'il baptise «O'SEY COLLECTION».

Il se spécialise dans la confection de chemises hommes et le label «O'SEY COLLECTION» conquiert très vite le monde de la mode en se faisant distinguer parmi les grands modèles de la place.

M. AKA Kouamé Philippe se lance dans la grande production qui nécessite une formation de jeunes et l'acquisition de matériels performants. Il ouvre donc un atelier de formation qui lui permet de donner de l'emploi à des jeunes déscolarisés dont certains s'installent à leur propre compte ou intègrent sa structure de production. «O'SEY COLLECTION» a participé à plusieurs expositions au plan national et international et dispose de plusieurs boutiques de commercialisation de ses créations dans toutes les communes d'Abidjan, à l'intérieur du pays, en Afrique et en Europe.

Depuis 2008, il a entrepris de créer une unité de production à la chaîne sur un terrain de 1 800 m² à Abobo baoulé, avec pour ambition de former et d'employer plus de 150 jeunes et une capacité de production de 1000 pièces/jour. Ce qui lui permettra de passer de l'artisanat à une PME, lui qui rêve de devenir un industriel.



LYNAYS

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Gouvernance ;
2. Innovation technologique ;
3. Création d'emplois et genres ;
4. Respect de l'environnement ;
5. Territorialité.

MOTIVATION DU CHOIX

LYNAYS est une PME de droit ivoirien ayant pour objectif principal de proposer des solutions technologiques durables en vue d'aider à résoudre le problème crucial d'insuffisance et de gaspillage d'énergie en Côte d'Ivoire. Son activité principale est la gestion intelligente des mouvements d'énergie, utilisant une technologie de pointe, le FIELD COMMANDER. C'est un système électronique à base de microprocesseurs fonctionnant en intelligence distribuée et permettant de réaliser des économies considérables.

LYNAYS s'emploie à fournir continuellement des solutions fiables et durables aux problèmes des populations en commençant par la mise à disposition de solutions d'optimisation, de maîtrise et de réduction des consommations d'énergie. LYNAYS lutte donc contre le déficit d'électricité qui est un véritable problème de développement économique en Afrique, les factures coûteuses, le gaspillage d'énergie et la pollution de l'environnement naturel. Le chiffre d'affaire de cette entreprise est en constante évolution depuis 2013, passant de 192 468 714 à 700 648 376 FCFA en 2016.

En somme, par le caractère à la fois technique, social et économique de son activité, LYNAYS s'inscrit parfaitement dans le cadre de la recherche du développement durable.

LYNAYS a été classée deux fois 2^{ème} lauréat du Prix d'Excellence de la meilleure PME (2014 et 2017) et une fois 3^{ème} lauréat (2016).



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA CITÉ DES RÉSIDENCES HÉVÉA DE BINGERVILLE

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. La participation aux assemblées générales ;
2. La mise en place d'un règlement intérieur de copropriété ;
3. La mise en place d'un conseil syndical ;
4. Entretien des parties communes ;
5. Le paiement des cotisations ;
6. Le ravalement des façades.

Le Syndicat des Copropriétaires de la Cité des résidences HEVEA dans la commune de Bingerville est désigné Lauréat du Prix National d'Excellence, édition 2018, pour la qualité de l'environnement et le respect strict des règles de copropriété.

D'abord au plan sécuritaire, la cité se distingue notamment, par une seule entrée et une seule sortie avec la présence de vigiles pour contrôler les passages des riverains ou des visiteurs.

Ensuite, elle est caractérisée par une propreté des rues et un effort d'embellissement du cadre de vie.

Enfin, notons que tous les organes fonctionnent correctement (syndic, conseil syndical).



PROMOGIM

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Coût des logements ;
2. Niveau d'exécution des logements ;
3. Respect du délai de livraison des logements ;
4. Force de vente des logements ;
5. Recherche de financement ;
6. Niveau d'achèvement des travaux VRD secondaires ;
7. Cadre de vie ;
8. Qualité de la finition des travaux.

Promoteur immobilier agréé au Programme Présidentiel de Construction des Logements Sociaux Economiques, PROMOGIM fait partie des promoteurs immobiliers du site de SONGON KASSEMBLE.

Avec un capital de 100 000 000 de FCFA et un chiffre d'affaires de 3 000 000 000 de FCFA, PROMOGIM dispose, en dehors du programme gouvernemental, d'une parcelle de 11 hectares à Songon dont il détient l'ACD, et est propriétaire d'une autre parcelle à Bingerville où il a commencé un programme de construction de 1200 logements sociaux et économiques.

PROMOGIM bénéficie du soutien de partenaires financiers et techniques pour atteindre ses objectifs. A ce jour, avec une prévision de 1253 logements sur la parcelle de Songon, PROMOGIM a entrepris la réalisation de 680 dont 280 achevés à des coûts compris entre 6 et 17 millions FCFA selon la typologie qui varie de 2 à 4 pièces. Il dispose d'un effectif de 50 personnes en emplois directs et 25 en emplois indirects. En vue d'offrir un cadre de vie agréable à la population, il a entrepris la réalisation des VRD secondaires, des espaces verts et des aires de jeux.



ONG AGNIA (ABENGOUROU)

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Organisation (avec 4 sous-critères) ;
2. Actions préventives (avec 4 sous-critères) ;
3. Actions actives (avec 2 sous-critères).

MOTIVATION DU CHOIX

L'ONG AGNIA (qui veut dire «Rassemblement» en langue Agni) est une organisation comprenant plusieurs comités villageois de lutte contre les feux de brousse dans le canton «Aniassué» d'Abengourou. Elle a son siège social à Aniassué et un bureau dans la ville d'Abengourou. Les activités de l'ONG en matière de lutte contre les feux de brousse s'étendent dans plusieurs localités de l'Indénié.

A son initiative, des dispositions particulières sont mises en œuvre pendant toute la saison sèche pour éviter les foyers d'incendie. Ce qui lui a permis de réaliser une performance de ZERO FEUX DE BROUSSE cette année.

Après près de huit (08) ans de dévouement et d'efforts acharnés (sans grands moyens), qui ont permis une disparition quasi totale des incendies de forêt et de plantations dans les zones couvertes, il est juste d'accorder le premier prix d'excellence 2018 à l'ONG AGNIA.



TRANCHIVOIRE

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Reboisement (avec 6 sous-critères) ;
2. Entretien (avec 4 sous-critères) ;
3. Etat de la plantation (avec 2 sous-critères).

MOTIVATION DU CHOIX

La société TRANCHIVOIRE est spécialisée dans la transformation et la commercialisation du bois. Elle existe depuis 1986 et est la première entreprise certifiée OLB (origine et légalité du bois) en Côte d'Ivoire, dans le secteur industrie du bois par le bureau Veritas depuis 2013.

De 1995 à 2017, la société TRANCHIVOIRE a réalisé environ 4000 ha de reboisement grâce à son service aménagement créé à cet effet. Elle a apporté d'importantes innovations dans le cadre de la promotion de l'agroforesterie et la lutte contre l'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire. Dans le cadre du renouvellement des vieux vergers de cacaoyers arrivés en fin de cycle, la société TRANCHIVOIRE a développé un schéma de plantation qui intègre les essences de bois d'œuvre, les légumineuses, les cacaoyers et les cultures vivrières (bananier, maïs...).

Le système agroforestier promu par TRANCHIVOIRE favorise la production durable de cacao sans déforestation et s'inscrit dans la politique « Agriculture zéro déforestation ».

Le planteur bénéficie à court terme, de revenus dès la première année de plantation par la production des cultures vivrières ; et à moyen terme, d'une meilleure productivité de son verger de cacaoyers, grâce au cacao Mercedes plus productif. Enfin, à long terme, il pourra bénéficier d'un revenu additionnel important provenant de la vente du bois d'œuvre.



M. KONE KOUHOUNATCHOHO ARTHUR

Capitaine des Eaux et Forêts

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Niveau d'implication dans les activités de reboisement (avec 3 sous-critères) ;
2. Niveau d'implication dans la lutte contre les feux de brousse (avec 3 sous-critères) ;
3. Connaissances de la législation forestière (avec 3 sous-critères) ;
4. Connaissances militaires (avec 2 sous-critères).

MOTIVATION DU CHOIX

Capitaine KONE Kouhounatchoho Arthur s'est fait remarquer pour ses initiatives de reboisement et pour la lutte contre les feux de brousse.

En plus de l'encadrement des activités de reboisement, capitaine KONE fournit des plants issus de ses pépinières. Il a contribué à la mise en place de plus de 85 ha de reboisement et dispose pour 2018 d'une pépinière de plus de 17000 plants. Il a été en 2010 l'initiateur d'un projet dénommé « une école, 1 Ha de forêt » dans les écoles du département de Tiébissou et ce, bien avant l'instauration du projet « une école, 5 Ha de forêt ». Impliqué dans l'éducation environnementale de la Jeunesse, il a suscité la création de clubs environnements dans les écoles de Kounahiri et organise chaque année depuis 2016, un concours de « Génie en Herbe » axé sur la sensibilisation des jeunes au respect et à la préservation de la nature. Chaque année, en début de saison sèche, capitaine KONE parcourt villages et campements pour sensibiliser les populations sur les dangers liés à la mauvaise utilisation des feux. Sous son impulsion, onze (11) comités villageois ont été créés et formés aux techniques de prévention et de lutte contre les incendies de brousse. Par ailleurs, ses aptitudes aux commandements lui ont valu d'être le Commandant d'armes des cérémonies Militaires effectuées dans le Département de Kounahiri.

Grâce à son dévouement, sa maîtrise des techniques de reboisement, son amour pour la foresterie et son haut sens des responsabilités, Capitaine KONE s'est illustré positivement dans toutes les localités où il a exercé.



M. BLEU LOUAN JEAN CHARLEMAGNE

Encadreur sportif

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Leadership ;
2. Compétences ;
3. Rendement (Résultats sportifs) ;
4. Expérience professionnelle ;
5. Le respect de l'éthique et de la déontologie ;
6. Qualification.

MOTIVATION DU CHOIX

M. BLEU Charlemagne est né le 19 mai 1965. Il est Commissaire de Police, Porte-parole de la Police Nationale de Côte d'Ivoire. Directeur des Sports et Loisirs de la Police Nationale, il est élu Président de la Fédération Ivoirienne de Maracana et Disciplines Associées (FIMADA) en mars 2017.

Officier du mérite sportif ivoirien, il a contribué à l'essor du Maracana en Côte d'Ivoire et à l'international. Sous sa houlette, la Côte d'Ivoire a remporté le Championnat d'Afrique de Maracana en sénior et en vétéran en 2017 lors de la Coupe d'Afrique disputée au Mali.



Mlle TA LOU GONEZIE MARIE-JOSÉE

Athlète

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Respect de l'éthique et de la déontologie ;
2. Résultats sportifs ;
3. Constance dans la performance ;
4. Respect des règles.

MOTIVATION DU CHOIX

Née le 19 Novembre 1988 à Bouaflé, Mlle TA Lou Gonezie Marie-Josée Dominique est une athlète de haut niveau. Après des études à la faculté de Médecine et de Communication à l'Université Felix HOUPHOUET-BOIGNY, elle entre à l'Université de Sport à Shanghai en Chine, en 2012. Elle est respectivement Vice-championne du monde à Londres sur 100m et 200m en 2017 et vice-championne du monde en salle à Birmingham en 2018. Les 4 et 26 mai 2018, elle remporte successivement et brillamment à Doha (Qatar) et à Eugene (USA) les 100 m au meeting de la Diamond League.

Elle est aussi lauréate du Prix Nelson MANDELA de la meilleure sportive africaine de l'année 2018.



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE (SIR)

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Environnement Externe ;
2. Environnement Interne ;
3. Services aux clients et usagers ;
4. Critère social externe ;
5. Critère social interne ;
6. Rapport avec l'Administration ;
7. Aptitude à maintenir son équilibre financier sur l'année écoulée.

MOTIVATION DU CHOIX

Depuis plusieurs années, le secteur pétrolier a enregistré de fortes perturbations ayant entraîné la fermeture de plusieurs raffineries en Afrique et en Europe.

En dépit de cette situation, la SIR a fait preuve d'ingéniosité et d'imagination pour résister jusqu'à ce jour à cette menace réelle de sa fermeture. En outre, malgré une forte tension de trésorerie, la SIR a fait les efforts nécessaires aussi bien financiers que techniques pour garantir l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers et gaziers.

Au cours de l'année 2017, la SIR a fait un résultat net positif d'environ 46 milliards F.CFA après des déficits d'environ 45 milliards FCFA en 2015 et 8 milliards FCFA en 2016. Cette performance a été possible grâce à un ensemble d'innovations introduites dans le management de l'entreprise.



SOCIÉTÉ DES ÉNERGIES DE CÔTE D'IVOIRE (CI-ÉNERGIES)

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Environnement Externe ;
2. Environnement Interne ;
3. Services aux clients et usagers ;
4. Critère social externe ;
5. Critère social interne ;
6. Rapport avec l'Administration.

MOTIVATION DU CHOIX

La Société des Énergies de Côte d'Ivoire (CI-ÉNERGIES) a conduit avec efficacité la réalisation et la mise en service du plus grand barrage hydroélectrique de la Côte d'Ivoire, d'une capacité installée de 275 MW avant le terme prévisionnel. Cette mise en service intervenue le 2 novembre 2017, a fait passer la capacité installée du parc de production d'électricité de 1924 MW en 2016 à 2199 MW à fin 2017 et le mix énergétique de 879 MW (40 70) pour les centrales hydrauliques et 1320 MW (60 70) pour les centrales thermiques. Le mix énergétique est ainsi amélioré dans le cadre du développement durable (plus d'énergie propre que d'énergie fossile).

L'accès à l'électricité est amélioré notamment par le passage de 2847 localités électrifiées en 2011 à 4469 localités électrifiées aujourd'hui. En outre, sur le plan financier, CI-ÉNERGIES a mis en œuvre un plan stratégique pour le rétablissement de l'équilibre financier du secteur et le développement des capacités de financement.



HÔTEL LA GRÂCE

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Situation administrative ;
2. Normes de construction et d'équipement ;
3. Normes d'hygiène ;
4. Normes de sécurité ;
5. Qualité des prestations de services ;
6. Investissements réalisés ;
7. Situation fiscale ;
8. Situation à l'égard de la CNPS ;
9. Expériences et ancienneté ;
10. Contribution au rayonnement du Tourisme ivoirien.

MOTIVATION DU CHOIX

Antérieurement Comptable dans une entreprise de la place, M. KOHI Brime, promoteur de l'HÔTEL LA GRÂCE, débute ses activités avec un établissement de six chambres qui s'agrandira progressivement pour atteindre 54 chambres, avec l'acquisition des résidences riveraines. L'esprit entrepreneurial, les investissements réalisés et la qualité des prestations fournies, font de cet établissement le meilleur de cette année 2018.



CAPITAL CONNECT

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Situation administrative ;
2. Normes de construction et d'équipement ;
3. Normes d'hygiène ;
4. Normes de sécurité ;
5. Qualité des prestations de services ;
6. Investissements réalisés ;
7. Situation fiscale ;
8. Situation à l'égard de la CNPS ;
9. Expériences et ancienneté ;
10. Contribution au rayonnement du Tourisme ivoirien.

MOTIVATION DU CHOIX

CAPITAL CONNECT se distingue par le professionnalisme de son équipe managériale qui a su créer l'équilibre nécessaire entre la billetterie et la promotion des sites et circuits éco-touristiques de la Côte d'Ivoire.

CAPITAL CONNECT a en si peu de temps, pu se hisser au rang de première agence de voyage et de promotion du tourisme. Elle a notamment à son actif l'organisation des déplacements de l'Equipe Nationale de Football aux Coupes du Monde et d'Afrique de 2006 et 2016 ; des missions de promotion économique du CEPICI, de la Chambre de Commerce et de la CGECI.

En outre, ses différentes actions en faveur du tourisme durable et responsable font de cette agence la meilleure du secteur des agences de voyage et de promotion du tourisme.



MAQUIS 106 YAMOUSSOUKRO

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Situation administrative ;
2. Normes de construction et d'équipement ;
3. Normes d'hygiène ;
4. Normes de sécurité ;
5. Qualité des prestations de services ;
6. Investissements réalisés ;
7. Situation fiscale ;
8. Situation à l'égard de la CNPS ;
9. Expériences et ancienneté ;
10. Contribution au rayonnement du Tourisme ivoirien.

MOTIVATION DU CHOIX

Le Maquis 106 est un espace de restauration de type africain, un Maquis selon l'expression consacrée en Côte d'Ivoire. Dans un cadre modeste, la promotrice se fait remarquer positivement par :

- ses efforts soutenus en matière de préservation de l'environnement ;
- son respect des pratiques en matière d'hygiène ;
- l'accueil très chaleureux réservé à la clientèle ;
- la promotion de l'authenticité ivoirienne du concept de « Maquis » et des mets ivoiriens ;
- la mise aux normes de sa structure.

Le Maquis 106 a remporté de nombreuses distinctions à l'échelle nationale pour la qualité de ses prestations, mais également au regard des services rendus aux usagers, notamment lors des grandes rencontres à Yamoussoukro, la capitale politique de la Côte d'Ivoire.



M. BILE SERGES GILLES KOUAMÉ DIT SERGES BILÉ

Ecrivain, Présentateur de télévision

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. La performance individuelle ;
2. La reconnaissance nationale ;
3. Le leadership dans le secteur ;
4. La durabilité et la rigueur de la carrière ;
5. La capacité à défendre les valeurs culturelles nationales ;
6. L'implication dans l'action sociale.

MOTIVATION DU CHOIX

M. BILE Serge (à l'état civil : BILE Serge Albert Gilles Kouamé), après avoir entamé ses études primaires en Côte d'Ivoire, part en France à 13 ans. Dans ce pays, il obtient une maîtrise d'allemand puis le diplôme de l'École Supérieure de Journalisme (ESJ) de Lille. Engagé comme journaliste à France 3 puis RFO, il est actuellement le présentateur vedette du journal télévisé de Martinique Première.

BILE Serge consacre ses écrits à la défense à l'illustration du monde noir. Il justifie cette posture en ces termes : « Il manque des chapitres dans l'histoire qu'on nous a racontée jusqu'ici. Il faut dire aussi qu'on a pris l'habitude de parler à notre place ».

Depuis plusieurs années, il est reconnu comme un grand nom du monde de la littérature.

A ce titre, il effectue de nombreux voyages pour des rencontres littéraires, des dédicaces et des conférences. Ses ouvrages connaissent un bon succès auprès des divers publics étrangers et contribuent, de façon notable, au rayonnement de la Côte d'Ivoire partout dans le monde.

Serge Bilé est également auteur de documentaires sur le monde noir. Il fonde en 1994 « Akwaba », une association interculturelle ivoirienne et martiniquaise qui a pour but de créer des liens entre les Africains et les Antillais.



M. MONBOYE GEORGES

Artiste Chorégraphe

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. La performance individuelle ;
2. La reconnaissance nationale ;
3. Le leadership dans le secteur ;
4. La durabilité et la rigueur de la carrière ;
5. La capacité à défendre les valeurs culturelles nationales ;
6. L'implication dans l'action sociale.

MOTIVATION DU CHOIX

Né à Kouibly, MOMBOYE Georges a une culture de danseur traditionnel sur laquelle il a greffé les danses modernes et contemporaines qui se pratiquent sur les scènes internationales.

Lauréats de concours de danse dans les villages, il poursuit sa formation à Abidjan au sein de groupe de quartiers en danse traditionnelle et danse de rue, puis à New York, au sein de l'Ecole Alvin Ailey où il perfectionne son rapport de danseur à diverses danses dont le jazz, le contemporain, le classique. Il séjournera plusieurs mois aux Etats-Unis, avant de s'envoler pour la France où il apprend à se construire une personnalité artistique singulière. Rentré en Côte d'Ivoire, il intègre le Ballet National et y est programmé pour des tournées.

En 1992, il crée sa compagnie. Avec elle ou à titre de chorégraphe, MOMBOYE Georges produit diverses créations de niveau international qui disent la vitalité et le renouvellement de la danse africaine.

Ses pièces chorégraphiques sont montrées sur de grandes scènes : en Italie, Espagne, Suisse, Autriche, Suède, Pays bas, Lettonie, Finlande, au Brésil, au Venezuela, au Chili... Pour saluer son immense talent, la Côte d'Ivoire lui confie la chorégraphie des spectacles d'ouverture et de clôture des 8èmes Jeux de la Francophonie. MOMBOYE Georges est le fondateur et le directeur du Centre de danses pluriafricaines de Paris.



M. KOKO BI LOPOUA ROBERT DIT JEM'S KOKOBI

Artiste Sculpteur

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. La qualité technique de l'œuvre ;
2. L'originalité du style ;
3. La bonne représentation de la réalité ;
4. L'implication dans l'action sociale ;
5. La capacité à défendre les valeurs culturelles nationales ;
6. La maîtrise parfaite du métier ;
7. Le leadership dans le secteur.

MOTIVATION DU CHOIX

Né en 1966 à Sinfra, Jem's Kokobi est un sculpteur diplômé de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC). Au cours de sa formation dans cet établissement, il fait la rencontre d'un sculpteur allemand, Klaus Simon, dont les enseignements lui permettront de s'attacher au bois. En 1997, il obtient une bourse d'études et se rend en Allemagne, où il fera montre d'un talent reconnu par ses pairs. Ses œuvres sur bois, souvent taillées en ronde-bosse, questionnent l'histoire et les violences actuelles du monde : la migration, l'arrachement à soi, la famine, la déportation sont de grands thèmes charriés par ses pièces.

En 2000, Jem's Kokobi reçoit le Prix de l'Union Européenne à la Biennale de Dakar. En 2008, il remporte, à cette même Biennale, le Prix de la Francophonie pour son œuvre « Darfur ».

Depuis, ses œuvres sillonnent le monde, pour dire la puissance de sa création et sa présence d'artiste ivoirien au sein de la communauté des artistes sculpteurs. Jem's Kokobi participe aux grandes expositions dans le monde.



NSE CI

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Présence continue et croissance visible au cours des 5 dernières années (2 sous-critères) ;
2. Capacité de réaction et de mobilisation de l'entreprise (5 sous-critères) ;
3. Respect des délais ;
4. Qualité des travaux (2 sous-critères) ;
5. Professionnalisme (2 sous-critères).

MOTIVATION DU CHOIX

Société Anonyme au capital de 3.000.000.000 de FCFA, Nicolas Srouji Etablissement Côte d'Ivoire, en abrégée « NSE-CI » est spécialisée dans les travaux de construction de route et d'ouvrage d'art.

Par sa force de réaction à démarrer immédiatement les travaux quand elle est attributaire d'un marché, NSE se démarque et gagne la Confiance de l'Etat de Côte d'Ivoire. Elle s'est particulièrement démarquée durant l'année 2017 à travers la réalisation des travaux routiers autour de l'Hôtel Ivoire dans le cadre du 5^{ème} sommet UE/UA, des Voies Express reliant la commune d'Adjamé à celles d'Abobo et de Yopougon.

NSE-CI dispose d'équipements de dernière génération qui permettent le respect des délais dans l'exécution des travaux et emploie plus de 1000 salariés.



FRANZETTI CÔTE D'IVOIRE

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Présence continue et croissance visible au cours des 5 dernières années (2 sous-critères) ;
2. Capacité de réaction et de mobilisation de l'entreprise (5 sous-critères) ;
3. Respect des délais ;
4. Qualité des travaux (2 sous-critères) ;
5. Professionnalisme (2 sous-critères).

MOTIVATION DU CHOIX

Localisée dans la zone industrielle de la commune de Koumassi, FRANZETTI-CI est une Société Anonyme (SA) spécialisée dans les domaines du génie civil, des ouvrages d'art, de l'assainissement et de l'adduction d'eau. Elle emploie 71 travailleurs permanents et 138 travailleurs journaliers.

Elle est à jour de ses cotisations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et s'acquitte régulièrement de ses charges fiscales.

Au cours de ces cinq (05) dernières années, de 2012 à 2017, FRANZETTI-CI connaît une croissance d'activités dans les secteurs du génie civil et des ouvrages d'art, due au respect des délais et des exigences du cahier des charges, au préfinancement des opérations et à sa capacité de travailler sous pression.



LE LYCÉE PROFESSIONNEL DE MAN

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Ressources humaines ;
2. Partenariat Ecole – Entreprise ;
3. Innovation Technologique ;
4. Fonctionnement COGES ;
5. Résultats Scolaires ;
6. Environnement.

Le Lycée professionnel de Man créé en 1983, prépare au Brevet de Technicien dans cinq filières (Gestion de production, Machines-outils, Maintenance électronique, Maintenance électrotechnique et Mécano-soudure).

Classé lauréat du Prix National d'Excellence édition 2015, le Lycée professionnel de Man se distingue par la qualité de ses résultats aux différentes sessions du Brevet de Technicien : 82,55% en 2015 et 100% en 2016 et 2017.

L'établissement a noué par ailleurs, de solides partenariats avec de nombreuses entreprises telles que la CIE, la SODECI, CARGIL CACAO, SOLIBRA, la SOTRA et la mine d'or d'ITY pour les stages, la professionnalisation et l'insertion de ses diplômés.

Sa collaboration avec l'Université de Man permet à ses enseignants de dispenser des cours dans ladite Université. Ce qui constitue une source d'enrichissement. Le Lycée Professionnel de Man est le plus grand établissement de la région de l'Ouest.

Outre les objectifs qui ont prévalu à sa création en 1983, il demeure aujourd'hui un outil de promotion et de renaissance de l'Ouest ivoirien après la crise que la région a connue. Le Lycée professionnel de Man représente ainsi le renouveau et l'espoir de la jeunesse de l'Ouest.



M. SIRIMA BAMIKOU AMADOU

Elève

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Meilleure moyenne nationale (supérieure ou égale à 14/20) ;
2. Mention bien au moins ;
3. Note de conduite supérieure ou égale à 15/20.

Selon les résultats officiels proclamés par le Ministère.

MOTIVATION DU CHOIX

M. SIRIMA Bamikou Amadou est né le 12 mai 2000 à Bingerville. Après avoir obtenu le BEPC, il décide de s'orienter vers le métier qui l'a toujours fait rêver, le bâtiment. Il intègre ainsi le Lycée professionnel de San-Pedro.

M. SIRIMA Bamikou Amadou s'est distingué par ses résultats scolaires depuis la première année du Brevet de Technicien (BT) option Bâtiment-chantier-gros œuvres. Il s'est toujours classé parmi les trois premiers de sa promotion. C'est à juste titre qu'il a obtenu un tableau d'honneur.

Il a confirmé ses bons résultats de classe aujourd'hui en étant le meilleur au niveau national avec une moyenne de 16/20 au BT.

M. SIRIMA Bamikou Amadou est reconnu au Lycée professionnel de San-Pedro comme un élève studieux, discret, sobre et discipliné. Ses professeurs et ses éducateurs ne tarissent pas d'éloges à son endroit. Il a démontré par son application au travail que l'avenir se prépare avec beaucoup de sérieux.



MME GUESSENND NÉE KOUADIO AYA NATHALIE

Maître de Recherche

CRITÈRES DE SÉLECTION

I- Les performances pédagogiques (Enseignement) /40 points :

- Intégration des outils de communication dans l'enseignement (power point, cours en ligne, FOAD, etc.) ;
- Cours en dehors de l'établissement d'origine (en Côte d'Ivoire et à l'extérieur) ;
- Participation à l'animation pédagogique de l'institution ;
- Existence de livres didactiques, fascicules, syllabus, etc.

II- La quantité et la qualité des productions scientifiques :

- Articles (Qualité) : Originalité, rang utile, facteur d'impact, quotation de la revue, citation, nombre de téléchargement ;
- Articles (quantité) ;
- Autres productions : Communications (orales ou posters), conférences, synthèses, ouvrages ;
- Thèses et mémoires encadrés : préciser la nature de la thèse (unique, exercice, cotutelle).

III- La valorisation des résultats des recherches :

- Application au développement, impact : économique, social, culturel, artistique ;
- Brevet.

IV- Distinctions :

- Nationales ;
- Internationales.

MOTIVATION DU CHOIX

Mme GUESSENND née KOUADIO Aya Nathalie est Maître de recherche à l'UFR Sciences Médicales (2014), à l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY d'Abidjan et à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire depuis 2000.

Chercheur au Laboratoire de Bactériologie-Antibiologie à l'UFR Sciences Médicales, ses activités portent essentiellement sur la recherche en microbiologie appliquée au diagnostic médical : microbiologie des aliments et des écosystèmes et résistance aux antibiotiques.

Elle a acquis d'autres compétences au cours de sa carrière hospitalo-universitaire, telles que le management de la qualité dans les Laboratoires de biologie santé, la mise en œuvre de projets de recherche, l'audit et le conseil de laboratoire.

Elle est une personne ressource OMS-Afro pour la résistance aux antimicrobiens et membre de l'American Society of Microbiology du Groupe Ivoirien pour l'Assurance Qualité.



M. EMERUWA EDJIKEME

Professeur Titulaire

CRITÈRES DE SÉLECTION

I- La quantité et la qualité des productions scientifiques (articles, brevets) :

- Articles (Qualité) : Originalité, rang utile, facteur d'impact, quotation de la revue, citation, nombre de téléchargements ;
- Articles (quantité) ;
- Brevets ;
- Autres productions.

II- Le caractère novateur des travaux :

- Esprit d'équipe ;
- Appartenance à des équipes de recherche nationales ;
- Appartenance à des équipes de recherche internationales.

III- L'impact des travaux sur la productivité :

- Transfert de technologie vers l'industrie ;
- Impacts sur l'économie, sur l'environnement socio-culturel, sur l'écologie et sur les questions politico institutionnel.

IV- Les distinctions :

- Nationales ;
- Internationales.

MOTIVATION DU CHOIX

M. EMERUWA Edjikeme est Professeur Titulaire au Laboratoire de Géomatériaux et des Technologies de l'Habitat à l'UFR des Sciences de la Terre et des Ressources Minières, à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Il est auteur de nombreuses publications scientifiques dans des revues nationales et internationales.

Écrivain, ses principales œuvres sont : (i) Comment préparer ses examens, (ii) Devenir chef d'entreprise prospère c'est possible et (iii) La pauvreté vaincue.

Inventeur confirmé, M. EMERUWA Edjikeme est titulaire de 6 brevets d'invention : (i) Une presse pour briques et pavés, (ii) Des briquettes flexibles pour les murs arrondis à base d'un nouveau matériau : SABLATEX, (iii) Un nouveau matériau SABLATEX, (iv) Un support mobile et extensible pour les électroménagers, (v) Des pavés masseurs et (vi) Une remorque pour la cueillette agricole. Il possède en outre, 4 certificats d'enregistrement de dessins industriels à l'OAPI.

M. EMERUWA Edjikeme a reçu plusieurs distinctions, dont : (i) Prix national d'excellence 1997, (ii) Awards de l'immobilier 2010, (iii) Prix du patronat 2014 : Matériaux et recyclage, (iv) Prix du patronat 2015 : Remorque pour la cueillette agricole et (v) Prix du patronat 2016 : Machines pour le recyclage des déchets plastiques.

Pr. EMERUWA Edjikeme, chercheur confirmé, bien organisé et entièrement consacré à son travail, vulgarise ses résultats au niveau national et international.



Mlle LOKO MARIE LAUREN CYBELL

Etudiante en Master de Biochimie et Technologies des Aliments

CRITÈRES DE SÉLECTION

I- Les performances académiques :

- Résultats 2016 ;
- Cours ;
- Autres (âge, établissement fréquenté, etc.).

II- Le degré de sociabilité :

- Volontariat (activités d'intérêt universitaire ou général, etc.) ;
- Appartenance à des clubs ;
- Représentation estudiantine (délégué d'amphi, tutorat d'encadrement, etc.).

III- Le comportement citoyen :

- Respect du règlement universitaire ;
- Respect des symboles de la République.

MOTIVATION DU CHOIX

Mlle LOKO Marie Lauren Cybell est étudiante en Master de Biochimie et Technologies des Aliments à l'UFR des Sciences et Technologies des Aliments à l'Université Nangui ABROGOUA d'Abobo-Adjamé, Abidjan.

Elle se distingue par la régularité et l'exemplarité de son parcours scolaire. Mlle LOKO Marie Lauren Cybell valide toujours ses semestres à la première session avec au minimum la mention Bien.

Elle est membre de plusieurs associations d'étudiants (club des messagers de la paix, club d'anglais) et déléguée du niveau Master. Mlle LOKO Marie Lauren Cybell aide ses amis de niveau à la préparation des examens.

Tout le personnel administratif et technique et le corps enseignant s'accordent sur le bon comportement de Mlle LOKO Marie Lauren Cybell, qui est l'exemple de l'étudiante consciencieuse, travailleuse et respectueuse des règlements universitaires et des symboles de la République.



A VOTRE SERVICE (AVS)

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Taille et qualité de la flotte ;
2. Qualité du service ;
3. Couverture réseau ;
4. Accidents enregistrés par l'entreprise ;
5. Organisation et style managérial ;
6. Longévité de l'entreprise ;
7. Esprit d'initiative ;
8. Esprit civique et citoyen.

MOTIVATION DU CHOIX

Créée en 2012 avec huit minicars, A Votre Service (AVS) est une société à responsabilité limitée au capital social de 50.000.000 de F CFA.

La société AVS dont le siège est situé à la Riviera Golf, dispose à ce jour de trente-huit (38) cars climatisés, munis de système de géolocalisation.

La compagnie dessert sept localités de Côte d'Ivoire, dans lesquelles elle dispose de gares, dont une gare moderne dotée d'un système de vidéosurveillance.

Cette ascension de la jeune société résulte de la bonne gestion de ses dynamiques dirigeants, ce qui leur assure aujourd'hui la confiance des banques de la place.

Elle emploie soixante-treize (73) salariés permanents, tous déclarés à la CNPS. Entreprise citoyenne, elle est à jour du paiement de ses impôts et de ses cotisations patronales à la CNPS.



CAP LOGISTICS

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Taille et qualité de la flotte ;
2. Qualité du service ;
3. Couverture réseau ;
4. Accidents enregistrés par l'entreprise ;
5. Organisation et style managérial ;
6. Longévité de l'entreprise ;
7. Esprit d'initiative ;
8. Esprit civique et citoyen.

Créée en 2003 avec six (6) camions, Cap Logistics est une société anonyme avec un capital social de 144.500.000 FCFA, dotée d'un Conseil d'Administration. La société Cap Logistics dispose à ce jour d'une flotte de 41 camions, dont le tiers a moins de 5 ans.

Installée dans des bureaux modernes en Zone 4, elle dispose d'un service de maintenance équipé, d'un magasin de stockage de pièces détachées, et d'un parking pour les camions. Elle emploie 95 personnes dont 70, tous déclarés à la CNPS et est à jour du paiement de ses impôts. En matière de sécurité, le personnel est habillé en tenues de protection, les bureaux sont dotés d'un système de vidéosurveillance et les camions munis de GPS.

Cap Logistics effectue également la formation continue de ses employés.

Respectueuse des normes environnementales, elle a mis en place une politique HSE (santé, sécurité et environnement).



SECTION RÉGIONALE DU PARLEMENT DES JEUNES DE DALOA

MOTIVATION DU CHOIX

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Situation administrative :

- Etre légalement constitué ;
- Disposer d'un siège social fonctionnel.

2. Fonctionnement :

- Tenue régulière de réunion du bureau (existence de procès-verbaux) ;
- Existence de rapports annuels (2014 et 2015) ;
- Existence d'un plan d'actions pour l'année 2016 ;
- Taux de réalisation des activités programmées ;
- Renouvellement des instances conformément aux statuts et règlement intérieur ;
- Prise en compte du genre au sein du bureau exécutif.

La Section régionale du Parlement des Jeunes de Daloa est une représentation territoriale du « Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire » (P.J.C.I), une association de jeunesse créée le 13 août 2016, conformément à la loi 60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations.

La Section Régionale du PJCI de Daloa a pour objet notamment, dans le prolongement de la structure mère, l'instauration de la culture de la Paix, la promotion de la démocratie, la sensibilisation contre le VIH/SIDA et autres pandémies, la promotion d'actions sociales et de la cohésion sociale.

Ainsi, en référence à son objet, la Section Régionale du PJCI de Daloa se particularise par ses interventions dans le domaine de l'éducation, notamment à travers des activités à caractère social (la sensibilisation, l'assistance et la défense des droits des jeunes et des enfants).



M. GBOKO YAO KRA MODESTE

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Engagement civique ;
2. Engagement citoyen, humanitaire et communautaire;
3. Respect du bien public.

TOTAL POINTS /100.

MOTIVATION DU CHOIX

M. GBOKO Yao Kra Modeste est né le 24 Février 1994 à Akoupé. Titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) option Ressources Humaines et Communication depuis Mars 2018, M. GBOKO est membre volontaire au sein de l'association humanitaire SEPHIS qui œuvre pour le leadership et l'autonomisation de la femme. Il participe activement au programme de ladite association qui est le African Women of Future Fellowship.

Président élu à l'assemblée générale de l'Association des Jeunes Agriculteurs et Exploitants forestiers de Tanda, son association est primée en février 2018 comme la meilleure association de jeunesse de la Côte d'Ivoire de la Semaine 5 par le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique.

M. GBOKO Yao Kra Modeste a été classé meilleur jeune à l'esprit civique avec une moyenne de 16,6/20. M. GBOKO se présente comme un modèle par la qualité de son dossier, le don de soi dont il fait montre sur le terrain par sa constante participation à des actions publiques, humanitaires ou communautaires.



www.prixdexcellence.gouv.ci